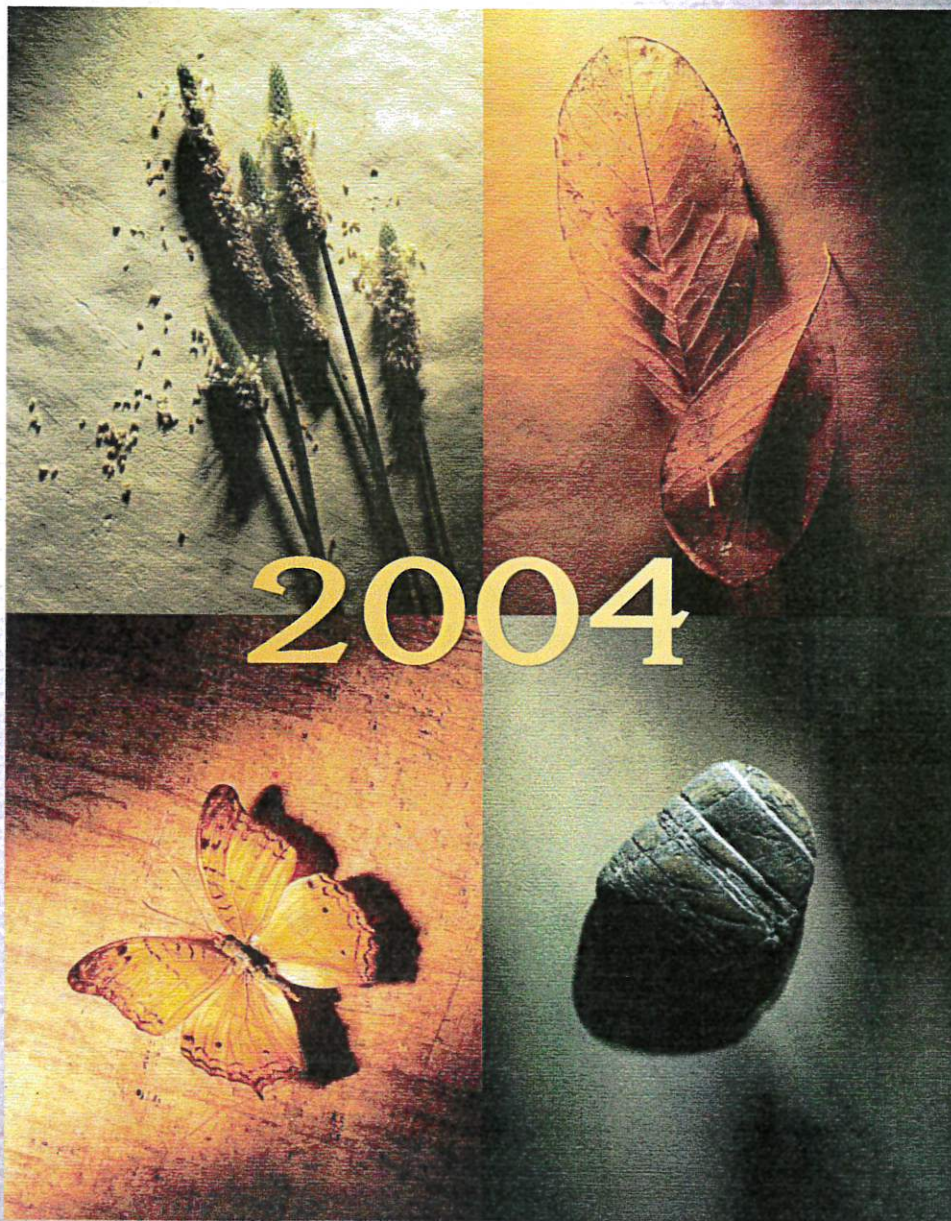


MAMMETZ



2004

Quand le dernier arbre aura été coupé,
Quand la dernière rivière aura été empoisonnée,
Quand le dernier poisson aura été pêché
Alors on saura que l'argent ne se mange pas.

Géronimo

Mametziennes, Mametziens,

J'aimerais avec vous faire un tour d'horizon sur l'année qui vient de s'achever.

Ce ne sera qu'un bref rappel des principaux travaux de 2004 car les différents chapitres de ce bulletin communal traiteront de ce sujet.

Parlons particulièrement des aménagements pour l'école qui nous ont pris pas mal de notre temps notamment au niveau des services techniques mais, vous savez,nous devons faire avec les moyens du bord.

Nous n'avons en effet que 4 employés communaux et la tâche était très lourde. Mais le résultat est là et beaucoup s'accordent à penser qu'il s'agit là d'une magnifique réalisation.

Certains diront qu'il n'y en a que pour Mametz mais je m'inscris en faux contre ces propos car cet aménagement profite à l'ensemble des enfants de notre commune qu'ils soient de Marthes, de Crecques ou de Mametz.

D'autres travaux et d'autres événements sont venus égrainer l'année 2003 tels que :

- l'inauguration de l'étang de la Sauvagine
- la rénovation de l'éclairage public rue du Moulin
- une partie des travaux contre les inondations dans la plaine de Marina
- le remplacement du tracteur et de notre camionnette
- et un nombre incalculable de travaux et réparations que vous ne remarquez peut-être pas mais qui nous prennent énormément de temps et demandent une dépense d'énergie insoupçonnable. Quand ça remarche d'un côté, c'est l'autre qui flanche et ainsi de suite.

Mais 2003, c'est aujourd'hui le passé et il est temps de se tourner vers l'avenir.

2004 sera une année de profond changement notamment au niveau des abords de la salle des fêtes. Vous avez pu remarquer l'ampleur du bâtiment des établissements AUXENFANTS à qui j'adresse tous mes vœux de prospérité pour 2004 et les années à venir. A ce commerce viendra en début d'année s'ajouter une construction qui accueillera nos Kinésithérapeutes Melle CORDIER et M. POURRE à qui je souhaite une franche réussite. Ces bâtisses seront une amorce pour notre nouvelle place publique que nous espérons voir sortir de terre en 2004-2005. Nous avons en effet entrepris des négociations avec deux sociétés mises en concurrence à qui nous pourrions confier la réalisation de cette infrastructure. Au tour de cette place devraient fleurir des logements et nous l'espérons quelques commerces ou services. J'ai d'ailleurs à ce sujet de très bons contacts et de bons espoirs.

Nos anciens n'ont pas été oubliés dans ce projet car cette société prévoit l'implantation de 8 à 10 logements pour personnes âgées dans le bas de la parcelle c'est à dire la partie qui jouxte la rue du 19 mars. Cette opération devrait être pour nous une opération blanche car l'aménagement de la place sera pris en charge par l'aménageur qui devra réaliser ces travaux sur la base d'un cahier des charges fourni par la Commune.

Si le Bon Dieu nous prête vie mais surtout si le Conseil Général nous donne son accord et les sous qui vont avec, nous pourrons enfin réaliser les travaux que nous attendons depuis des années, je veux parler bien évidemment de la borduration de la rue de la Gare et de la rue du Stade. Mais voilà le Conseil Général est propriétaire de ces voies et nous ne pouvons qu'attendre son accord.

L'argent étant le nerf de la guerre, nous quêtions partout et une subvention de l'Etat a été demandée pour la rénovation du Chemin des Grands Rietz. Si les cordons de la bourse de

Monsieur Raffarin ne sont pas trop serrés, nous devrions réaliser la pose d'un assainissement pluvial et un nouveau revêtement pour cette voie qui a besoin d'un sacré coup de jeune.

Afin de vous rendre compte de l'ampleur de la tâche qu'il nous reste à accomplir, voici quelques travaux prioritaires :

- Continuer notre effort de rénovation de l'éclairage public
- Poser un busage rue de Choquart afin de permettre aux piétons de bénéficier d'un trottoir plus sécurisant
- Entreprendre des travaux d'entretien sur nos églises
- Trouver une destination pour les locaux de l'école de Marthes
- Lutter contre l'érosion des berges à la Sauvagine

Cette liste n'est pas exhaustive mais nous sommes obligés de faire sans cesse la part des choses car nos moyens en hommes et nos moyens financiers sont malheureusement limités.

Autre sujet qui a mis de l'animation cette année dans notre commune.

Je ne sais pas si c'est le cas dans l'horoscope chinois, mais pour Mametz cette année aura été l'année du chien. D'importants débats ont agité notre commune mais je tiens à préciser que ces derniers sont toujours restés très corrects. La population a pu d'ailleurs se prononcer. Le Conseil Municipal en a fait de même et en toute liberté ce qui a faussé quelques pronostics. Je ne conçois pas en effet le dirigisme qui oblige tel ou tel conseiller ou tel ou tel adjoint à voter contre son gré afin de suivre des directives. Chacun a pu s'exprimer et c'est un reflet très valorisant de la Démocratie pour notre commune.

Il nous reste aujourd'hui à attendre la décision préfectorale qui ne devrait pas tarder.

Comme vous le voyez, la vie communale n'a rien de monotone.

Il en va de la vie communale comme de la vie tout court : il y a des hauts et il y a des bas mais ces bas sont rapidement effacés quand on sait que l'on appartient à l'une des communes les plus convoitées de notre région.

En effet, notre image à l'extérieur est très positive et veillons à la garder telle quelle avec cette ambiance chaleureuse qui règne dans notre village.

J'en terminerai en remerciant l'ensemble du Conseil Municipal pour son aide tout au long de cette année écoulée.

Remerciements également à La Communauté de Communes pour sa collaboration précieuse et à l'ensemble des employés communaux pour avoir rempli leur mission première qui est d'être au service des concitoyens.

A TOUTES ET A TOUS, TOUS MES VOEUX POUR L'AN NEUF ET QUE CETTE ANNEE VOUS APPORTE JOIE SANTE ET PROSPERITE.

Et pour respecter ce qui est devenu, dans mes propos, une tradition, je terminerai ce petit mot par cette phrase :

« FIER D'ETRE MAMETZIEN »

*Jacques DELMAIRE
Maire de MAMETZ*



FINANCES COMMUNALES

Monsieur Vandepanque, receveur municipal, a quitté Aire sur la Lys pour la région parisienne, son remplaçant Monsieur Adam, comme chaque année a fait le bilan des finances communales.

C'est à partir de ce rapport que je vous informe de la gestion de l'argent public que nous employons au mieux, et dans l'intérêt de tous. Lors de l'établissement de la situation financière de la commune, le receveur municipal indiquait pour l'exercice 2000 « contrairement aux années précédentes les charges ont plus progressées que les produits de fonctionnement, ce qui a contribué à réduire la capacité d'autofinancement* qui reste cependant positive ».

Pour l'exercice 2001 il précisait « la capacité d'autofinancement est encore positive, mais elle est arrivée à un niveau faible, voire insuffisant ».

Pour l'exercice 2002 le receveur municipal indique « **la commune de Mametz présente une situation financière saine avec une capacité d'autofinancement revenue à un bon niveau laissant de bonnes marges de manœuvre.** »

L'exercice 2003 a encore amélioré cette capacité, l'amortissement de l'emprunt pour les classes maternelles construites il y a 15 ans venant à expiration.

Depuis 2001 la commune n'a contracté aucun emprunt, ce qui contribue à une baisse importante de l'encours de la dette communale (**-14% en 2002**). Ceci sans hausse des impôts locaux, impôts dont le pourcentage est pourtant inférieur de 22% à la moyenne des communes de même importance, ce qui n'est pas négligeable.

La charge de personnel est de moitié inférieure à la moyenne départementale.

Nous avons terminé la construction des nouvelles classes et payé le solde par autofinancement, bien entendu, nous avons bénéficié de la DGE (dotation globale d'équipement) versée par l'état à hauteur de 30% hors taxes du montant réel des travaux qui se sont élevés à un peu plus de 300 000 € et de la participation du conseil général pour un montant forfaitaire de 41 000 €.

L'aménagement de la cour d'école et des abords de la salle du Millénium se monte quant à lui à environ 50 000 €.

Cette année nous avons également bénéficié de la DGE pour la remise à neuf de l'éclairage public rue du moulin, l'amélioration du contour de l'église, ainsi que le remplacement de lampadaires défectueux sur l'ensemble de la commune coût : 10 000 euros

Pour 2004 :

Des demandes de subventions ont été déposées pour :

- la rue du Stade à Crecques,
- la rue de la gare, la Grand'Rue et la rue de Choquart à Mametz auprès du Conseil Général,
- Demande de DGE auprès de la Préfecture pour le Chemin des Grands Rietz à Marthes,

ceci pour des travaux de bordures, trottoirs, gravillonnage et pose de buses pour les eaux pluviales. Le montant des devis concernant ces travaux, matériaux et main d'œuvre s'est d'environ 160 000 €.

Comme je le dis plus haut, notre capacité d'autofinancement est meilleure. Si nous pouvons réaliser toutes ces prévisions... si le Conseil Général nous exauce pour toutes ces sollicitations, ce serait très très bien.

Mais comme pour l'émission télé « **faut pas rêver** » ne comptons pas tout avoir, la mariée serait trop belle, mais.....osons !!!!!

Avec mes vœux sincères de bonne et heureuse année à tous.

Michel Hesdin
Maire-Adjoint chargé des finances

*La capacité d'autofinancement représente, après avoir encaissé les produits et payé les charges réelles, ce qu'il reste à la commune.

Section FONCTIONNEMENT (fin décembre) :

⇒ Dépenses : 492 881,75 €

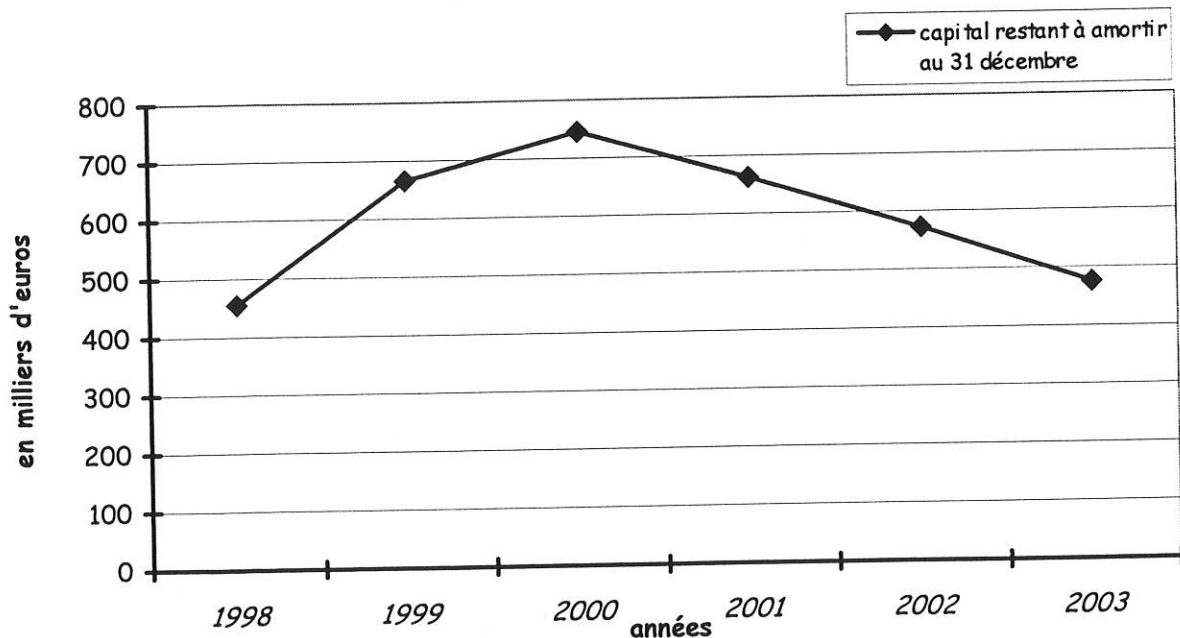
⇒ Recettes : 761 442,11 €

Section INVESTISSEMENT (fin décembre) :

⇒ Dépenses : 388 363,73 €

⇒ Recettes : 396 878,05 €

**Evolution de l'encours de la dette
31/12/1998-31/12/2003**



La construction : abri ou chalet de jardin

Fini de voir traîner les outils, le mobilier de jardin, le barbecue dehors.....

Installer un abri de jardin n'est à priori pas bien compliqué, (rien de plus simple, puisque certains sont vendus en kit).

Il existe un détail qui a son importance et qui est souvent ignoré des particuliers.

Eh ! bien figurez-vous que pour monter un abri de jardin, une autorisation est nécessaire. En principe..... Car certaines personnes contournent la loi.

Mais attention ! En cas de mauvais rapport avec vos voisins, ne compter pas sur la mansuétude de ceux-ci. Il suffit que votre chalet tout neuf et tout rutilant leur cache ne serait-ce qu'un tantinet le soleil, que pour vous exposez à leur courroux...

Dans les jours qui suivent c'est le démantèlement.

Pour être à l'abri (c'est le cas de le dire) de ce genre de surprise il suffit :

soit de faire une déclaration de travaux s'il s'agit d'une surface inférieure à 20 m²;

soit une demande de permis de construire si la construction excède les fameux 20 m².

Dans le premier cas, le délai sera d'un mois environ, dans le second il sera de deux mois.

Quant à la superficie de votre chalet ou abri elle dépendra avant tout du coefficient d'occupation des sols affecté à votre terrain (coefficient variable selon la zone que vous habitez).

N'hésitez donc pas à contacter votre mairie pour de plus amples renseignements.



Quelques chiffres : il a été demandé ...

	Certificat d'urbanisme	Déclaration de travaux	Permis de construire
En 2001	27	27	27
En 2002	14	31	19
En 2003	13	37	22



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

2 003... aura été, pour le Centre Communal d'Action Sociale, une année placée sous le signe de la qualité et de la diversité de l'accueil.

Plus que jamais, dans cette société « d'internautes » où le « clavier » remplace le contact « direct » il est important de veiller à ce que chacun ne s'enferme pas dans l'individualisme.

*Henri DECOBERT
Adjoint aux affaires
Sociales reçoit
le mercredi
entre 17 heures
et 18h30*

L'allocation personnalisée à l'autonomie - A.P.A -, le Service d'Aide Ménagère à domicile permettent à nos aînés de vivre plus longtemps chez eux.

5 896 heures ont été dispensées par les neuf aides à domicile de notre village. Elles apportent, non seulement une aide pour les tâches ménagères courantes, pour la toilette, mais aussi un moment de convivialité très apprécié.

Toutefois nous avons été amenés à constater que le maintien à domicile avait ses limites. S'il n'y a pas de famille proche, la personne dépendante doit faire le choix d'un établissement. Elle décide avec son médecin, et nous l'aidons à organiser son départ.

Aux familles qui rencontrent de sérieuses difficultés financières, un colis alimentaire

est offert, le paiement partiel d'une facture est demandé à la Sous-Préfecture, une intervention est faite auprès d'E.D.F. afin d'éviter une coupure de courant.

Nous avons dû parfois, avec l'aide de l'assistante sociale, orienter vers la Banque de France pour établir un dossier de surendettement.

**Madame VOLPOËT,
Assistante Sociale,
tient une permanence
en Mairie de Mametz
le 3ème jeudi du mois
de 14h à 16 heures.**

*Cette année nous continuerons
d'écouter, de regarder, d'agir.*



Nous nous tournerons plus attentivement vers les enfants qui vivent des situations difficiles : parents au chômage, parents malades, parents séparés...

Nous vous remercions de nous aider par votre participation au théâtre par votre générosité lors

Théâtre
le 7 février 2004
à la salle du millénium

ban- que alimentaire, par vos divers dons...

Nous allons demander aux Aînés de 70 ans et plus de choisir : ou le repas offert le premier dimanche d'octobre ou le colis de Noël. Les remarques de personnes âgées souhaitant faire preuve de solidarité nous amènent à prendre cette décision. Nous es-



*Noël 2003
165 colis
dont 9 remis
aux Aînés
en Maison
de retraite*

pérons qu'elle sera bien comprise de tous.

Que 2004 permette à chacun de vivre dignement.

Bonne et heureuse année, bonne santé.

Henri DECOBERT
Vice-Président du C.C.A.S.

LES MEMBRES DU C.C.A.S

Jacques DELMAIRE

Henri DECOBERT

Cécile ZOBEL

Hélène DHAINÉ

Béatrice WALLE

Marie-Bernadette BECART

Marie-Cécile MOITEL

Jean-Pierre POTIER

*Par la Compagnie Théâtre
Fous Rires*

« Les Dégourdis de la 11ème »

*Comédie militaire en 3 actes
De Mouëzy-Eon & G. Davailans*

Mise en scène : Jean-Pierre BERNARD

Représentation au profit
du C.C.A.S. de Mametz

Organisée par l'Association
des Fêtes de Mametz

*Une soirée de rire
à ne pas manquer !!!*

*Tickets d'entrée en vente auprès des
Conseillers Municipaux, des membres
du C.C.A.S. et de la Mairie.*

*Ouverture des portes à 20 heures
Début de la séance à 20h30*

Concours des Maisons Fleuries



Avec l'expérience vécue lors de l'année 2002, le jury composé de onze membres a pu partager émotions et soulagement à la vue des propriétés au cours des deux passages du 3 juillet et 26 août. Car cette année 2003, les concurrents connus ont connu un été particulier. Il fallait du courage et du soleil pour l'arrosage, le nettoyage, le passage du jury, qu'émettre des miratifs.



au nombre de seize, ont été attentifs aux caprices de la canicule. L'entretien, l'embellissement des massifs et fleurs afin d'être au top pour le passage du jury. Et celui-ci ne pouvait qu'émettre des avis élogieux et ad-

Félicitations donc à tous ces mametziens et nous pouvons dire à tous à l'année prochaine, avec peut-être davantage de participants.

Cette année, seize propriétés mametziennes ont donc pris part au « Concours des Maisons Fleuries » réparties en deux catégories :

- ✿ Maison avec jardin et jardinet visible de la rue : 13 participants
- ✿ Fenêtres et façade : 3 participants

Les classements s'établissent ainsi :

1ère catégorie :

- ① M. et Mme TIRLOIS
Bernard
4bis, rue de choquart
- ② M. et Mme POTIER
Jean-Pierre
24, chemin des
grands rietz
- ③ M. et Mme PICQUE
Philippe
91E, grand' rue





Chez M. & Mme PICQUE

2ème catégorie :

- ① M. et Mme DESENLIS Jean-Claude
13, rue du stade



- ② Mme Paulette FAUCON
20, rue Saint-Honoré



- ③ M. et Mm FLASQUE Henri
6, rue de l'église



La Municipalité se devant également d'être présente dans l'embellissement du patrimoine, un effort important et particulier fut déployé par les services techniques communaux dans l'environnement du centre scolaire.

Aussi le fleurissement de la rue des écoliers sera perceptible au cours du printemps 2004.

La commune verra donc au cours de 2004 d'autres points fleuris.



*Bernard-Marie DELANNOY
Adjoint chargé des associations*



C'est paru dans nos journaux locaux...

TRADITION Avec l'association des fêtes et la compagnie théâtrale Fous-Rires

Quand convivialité rime avec solidarité

Convivialité, théâtre et solidarité étaient les maîtres-mots de la soirée organisée samedi dernier par l'association des fêtes.

Solidarité d'abord, car les fonds récoltés lors de cette soirée seront reversés au centre communal d'actions sociales.

Théâtre ensuite, car la salle du Millénaire accueillait la compagnie Fous-Rires venue pour les Fiançailles de Loches. Un vaudeville en trois actes de Georges Feydeau et mis en scène par Jean-Pierre Bernard.

Convivialité enfin, car le public est venu en nombre assister à cette pièce en patois. Pièce qui a bien sûr donné la part belle au rire !



La compagnie Fous-Rires a remporté un nouveau succès samedi soir à Marnetz.

Echo de la Lys - 06/02/2003

VIE SCOLAIRE Les enfants dans « la Cour de création »

Les écoliers bientôt à l'antenne de France Bleu



Lundi dernier n'était pas un jour ordinaire pour les grands de la maternelle.

Les élèves de la grande section d'école maternelle vont bientôt passer à la radio... La semaine dernière, ils ont reçu la visite de Paul de Gley, l'animateur de la Cour de création, une émission de France Bleu Nord produite avec la coopération des inspections départementales du Nord et du Pas-de-Calais. C'est le maire, Jacques Delmaire, qui a obtenu l'intervention de la station régionale dans l'école du village.

Le principe ? L'animateur lance un mot et pousse les enfants à s'exprimer en formulant des phrases spontanées et bien construites.

On les entendra sur le 94,7 MHz du 21 au 25 avril à 6 h 55, à 8 h 25 et à 10 h 45.



L'animateur Paul de Gley sait y faire avec les très jeunes intervenants...

Echo de la Lys - 10/04/2003

La Voix du Nord - 26/03/2003

Une leçon grandeur nature

Pour fêter l'arrivée du printemps, les écoliers ont planté de nouveaux arbres



Vendredi, les élèves du cycle 3 de l'école de Mamez, accompagnés de leurs enseignants, ont joyeusement fêté l'arrivée du printemps. Ils se sont rendus au bord de l'étang de la Sauvagine où un coin de nature leur est réservé. Après s'être assurés de la bonne santé de leurs plantations, ils se sont mis au travail.

Aides d'un conseiller technique qui a soigneusement « habillé » chaque noisetier, buddlia, frêne ou saule, ils ont désherbé avant de planter de nouveaux arbres.

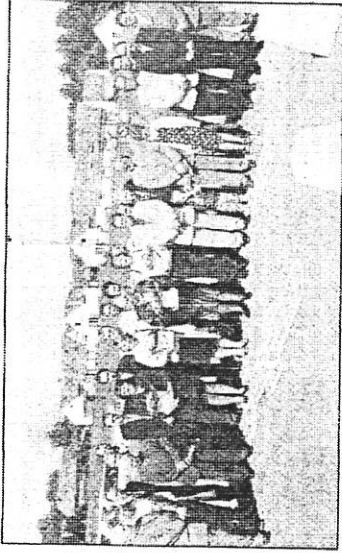
Les quarante-sept écoliers ont profité de cette leçon grandeur nature pour enrichir leur vocabulaire. Houes, bêches, sécateurs et serrouettes n'ont plus de secrets pour eux.

Huitième brocante de l'association des fêtes
Deux kilomètres d'étals



Dimanche, la huitième édition de la brocante de l'association des fêtes a eu lieu sous le soleil. Un nombre impressionnant de chineurs et de flâneurs a arpenté en tous sens les deux kilomètres d'étals, rue Principale et rue du Moulin où plus de 300 exposants exposaient leurs trésors.

La Voix du Nord - 18/06/2003



L'ensemble des médaillés.



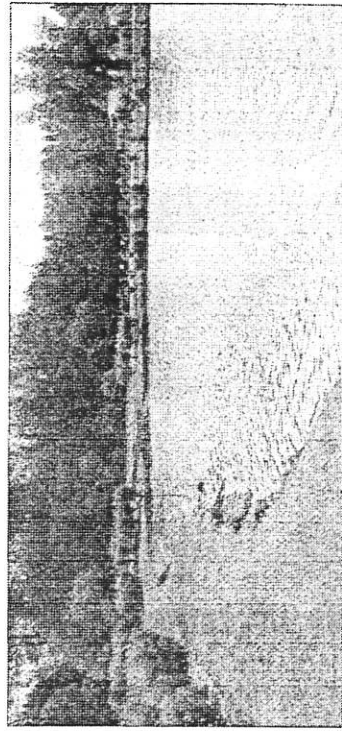
Deux mamans méritantes avec leurs enfants.

Tourpille.
 - **Fablon vermeil** : Raphaël Beauchamp, Marcel Ilary, Gérard Delbarre, Jean-Louis Deschodt, Daniel Dhaire, Philippe Legrain.
 - **Éclat or** : Daniel Boecquel, Pierre Choret, René Delbarre, Roger Frognier, Jean-Pierre Laflite, Jean-Claude Leclercq.
 - **Éclat grand or** : Jean-Marie Bonnel, Jean-François Lafite.
 • **Les médaillés d'honneur régionale, départementale et communale** : Marie-Anne Buisson, Frédéric Rauson.
 - **Éclat vermeil** : Michel Bonnel.
 • **Les médaillés de la famille française** : Éric Delbarre, Émile Verbrugge, Chassagnard, Chantal Schmit-Buillet.
 • **Les lettres de félicitation** : Paul Darques, M. D. D. 4, Roger Covert, Albert Viel.

Echo de la Lys-29/05/2003

NATURE Un chantier considérable vient de s'achever

L'étang de la Sauvagine, un site à (re)découvrir



Autrefois voué à l'exploitation industrielle, le site de la Sauvagine est désormais un lieu de détente.

■ Ancien marais communal cédé pour exploitation aux Entreprises Biallais, puis réaffecté à la commune après l'arrêt de la Biallaire, l'étang de la Sauvagine a désormais vocation à être un lieu de détente. Désormais, cet étang de dix hectares situé rue du moulin, à une toute nouvelle vocation : celle d'un site de détente et de loisirs. Et pour y parvenir, ce site dispose désormais de nombreux atouts. Comme devant l'indiquer le premier magistrat Jacques Delmaire lors de l'inauguration officielle « c'est le résultat d'une volonté pharaonique ». En effet, ce chantier a mobilisé le municipalité de MM. Onédu et Delattre, l'actuelle municipalité, les en-

treprises Biallais et la famille Régnier, le Conseil Général et l'Oxygène G2 (qui ont financé les plantations) ainsi qu'un chantier-école dirigé par la M.J.E.P. d'Eschepques. Au cours de ce dernier, ce ne sont pas moins de 8000 arbres-écoles dirigés par la famille Régnier, les présidents de la Truite Mamezienne, René Misset, et de la société de chasse au gibier d'eau, Jean-Pierre Charlet, se sont par ailleurs investis dans cette opération. L'initiative a été saluée par les élus. Mme le sénateur François Hemmeron (particulièrement compétent pour l'écologie) nous a dit : « Le site de la Sauvagine est un véritable trésor. Le président de la Commune de Mamez, Paul Hochart, Désormais, l'étang de la Sauvagine est un lieu idéal pour accueillir les habitants, dit moins des que le soleil sera de retour.



La traditionnelle coupe de ruban par Jacques Delmaire, François Hemmeron et Bertrand Petit.

GEAI Une ducasse sous le soleil

En route ! À pied ou à vélo

■ À l'occasion des fêtes de la ducasse du Géai que se déroulent jeudi dernier sur le lieu de la ducasse de Marthes, la population était conviée à une randonnée pédestre de 10 km ou de VTT de 15 km.
 Une soixantaine de personnes sont parties sur les chemins du village à l'aide d'une carte et avec un questionnaire. Bien entendu il s'agissait de questions concernant la commune : compter le nombre d'arbres ou de fenêtres de certain site ou bâtiment, donner le nom des rues, donner des dates précises etc. Une remise de lots aura lieu en même prochainement.



Dix kilomètres attendaient les piétons, et quinze les vététistes...

Au conseil municipal

On a nommé deux rues

Plusieurs sujets ont été traités lors de la dernière réunion du conseil municipal.
Subvention. - Une subvention de 77 € a été accordée au Comité du camping du château.
Poste d'agent administratif. - Il a été décidé, à l'unanimité, de pérenniser un poste emploi jeune qui arrivait à échéance. Celui-ci sera donc remplacé par un poste d'agent administratif sur la base de vingt-huit heures par semaine.
Dératisation. - Lors de la campagne de dératisation, nombre d'associations

s'étaient associées à cette action et le conseil les en remerciés. Avaient été fournis à deux de ces associations des bidons équipés d'un tuyau plastique servant à distribuer, en permanence, l'appât. Afin de les remercier de leur collaboration, le conseil municipal a décidé de leur faire offrir ces bidons.
Rue des Ecoliers et impasse des Tourterelles. - La voie menant à la salle des fêtes s'appellera désormais la rue des Ecoliers et celle menant à l'habitation de M. Rosique, impasse des Tourterelles.

La Voix du Nord-juin 2003

ANNIVERSAIRE Cinquante ans après le 23 mai 1953

Noces d'or et ballon rond pour Robert et Jacqueline

C'EST par un beau jour de mai 1953, le 23 précisément, que Robert Colyn a uni pour toujours sa destinée à celle de Jacqueline Destin. Justement, devant le maire de Wattignies. Et il faut croire que le courant était bel et bien passé entre le jeune homme natif de Lille et la demoiselle de Wattignies, d'autant qu'il exerçait la profession d'électricien. Volontiers plus coquin, le premier marié serait Jacques Delmaire, célébrant dimanche dernier leurs noces d'or devant même déclarer que « Robert avait des prédispositions pour arriver son épouse au septennat... »

Peggy, Cécile, Tony, Jordan ainsi que la toute jeune arrière-petite fille Soheun, étaient présents pour entourer de toute leur tendresse le couple à l'honneur. Mais revenons bien en arrière pour évoquer le parcours des époux Colyn. Tandis que Robert travaillait, on l'a vu, en tant qu'électricien Jacqueline était mécanicienne en coiffure, métier qu'elle exerçait depuis l'âge de quatorze ans. L'heure de la retraite a sonné mais cela n'entrave en rien le dynamisme de M. et Mme Colyn.

Tandis que Jacqueline s'adonne régulièrement aux joies de la marche et du jardinage, Robert vit une autre histoire d'amour, presque aussi tendue, avec le football. « Des larmes, évoque le maire, Robert cône les pros puis il rejoint la première division avec Lens. Puis est sera Fiches-Thumerli et Lesquin, avant un court d'entraînement à Hoaplains, puis à Marcellin. »

C'est en 1982 que Robert et Jacqueline Colyn ont jeté leur dévolu sur la commune où ils vivent aujourd'hui. D'abord, le couple y avait posé un mobil-home pour les beaux jours, qu'ils ont décidé de prolonger indéfiniment en s'installant définitivement.

M. Colyn a été particulièrement ému par la compilation du discours de M. le maire : « A une époque où le bénévolat se fait de plus en plus rare, sachez M. Colyn que vos participations fier de vos honneurs et votre esprit pour votre implication dans le fonctionnement de ce petit club de football. Je voudrais vous remercier au nom de tous les enfants dont vous vous occupez et au nom de l'ensemble des dirigeants de l'E.S.M.R. » Le compliment est allé droit au cœur de ces jeunes mammetziers d'adoption.



Robert et Jacqueline... déjà cinquante ans de bonheur !



Tous les membres de la famille du couple en or se sont joints à la petite cérémonie organisée par la municipalité.

Echo de la Lys-10/07/2003

L'Indépendant-04/07/2003

Trois nouvelles classes pour une école unique

Samedi 29 juin, même si le ministre Jean-Pierre Quéту s'était excusé, l'inauguration des trois nouvelles classes de l'école de Mametz a réuni nombre de personnalités. Entouré de Michel Lefait, député, de Françoise Hemeron, sénatrice et conseillère générale, M. Vasseur, inspecteur d'académie, les élus de la communauté de communes... sans oublier le maire, Jacques Delmaire, le sous-préfet de Calais, Philippe Heuzé a coupé le ruban symbolique devant une foule considérable.



C'est le sous-préfet de Calais qui s'est chargé de couper le ruban.

130 ans après

Il faut dire que cette ouverture de classes marque un tournant dans la vie du village puisque elle marque officiellement la fusion avec les écoles de Marthes, où il restait encore le cycle 2, et celle de Crecques, fermée l'an passé. Sans vouloir raviver les souvenirs, 130 ans après la fusion des villages de Marthes, Crecques et Mametz, le regroupement des écoles marque une nouvelle étape. Devant la foule et les élus, Jacques Delmaire a rappelé le parcours qui a conduit jusqu'à cette nouvelle union et l'importance de cet acte pour l'éducation des enfants de la commune. M. Vasseur, inspecteur d'académie abonda dans le même sens, et mit en avant le travail réalisé par la municipalité. Travail effectué en parfaite cohésion avec les enseignants du

Parier sur l'avenir

Roland Huguet, président du conseil général qui, entre-temps, avait rejoint le groupe des personnalités prêt la parole : « On a tellement plus l'habitude des fermetures de classes que l'inauguration de trois nouvelles classes est un vrai événement auquel je me devais d'assister. » Avant que le sous-préfet ne s'exprime, les manifestants réclamant la libération de José Bové firent ci-dessous ont tenu à s'exprimer. Après cet extracte, Philippe Heuzé put à son tour saluer l'événement : « Lorsqu'une commune rurale envisage de

construire trois classes, c'est l'avenir qu'elle garantit et l'Etat ne peut que soutenir ce projet. Il l'a fait en participant au financement à hauteur de 30 %. La France c'est aussi sa jeunesse. »

Puis, Jacques Delmaire remit les clés de la maison à Jean-Marie Dannel, directeur de l'école. Ce dernier précisa qu'à la rentrée prochaine, l'école comptera 7 classes pour 175 élèves, 10 de plus que cette année. Les cours seront assurés par 10 enseignants de maternelle et de primaire. Avec humour, Jean-Marie Dannel fit remarquer que dernière l'école, à côté de la salle du Millénaire, il restait beaucoup d'espace : « Peut-être aurons-nous la chance d'y voir pousser quelque chose de beau, genre salle de sport ? »

Honneur à Jean-Pierre Quéту

Enfin, ce fut le moment choisi pour mettre à l'honneur un ancien maire de la commune, Jean-Pierre Quéту, qui fut le premier magistrat de la commune durant 21 années et aujourd'hui maire honoraire. Jean-Pierre Quéту associa beaucoup de monde à cet honneur : ses anciens adjoints et conseillers, mais aussi son épouse et ses enfants qui, durant ces 21 ans ont dû faire le sacrifice de ne pas avoir tous les jours à la maison le mari et le père. Jean-Pierre Quéту rappe- la les nombreux travaux réalisés sous sa houlette et notamment la création de la cantine et de la garderie : « qui étaient déjà le signe

précurseur à ce que nous inaugurons aujourd'hui. » C'est à ces belles paroles que l'inauguration se termina.

Quant au prix de cette réalisation, elle aura coûté 300.000 € pour les trois classes avec 30 % de subvention de l'Etat par le biais de la Dotation Globale d'Équipement et près de 14.000 € par classe par le Conseil Général. L'aménagement des abords aura coûté près de 23.000 €. Malgré tout, il restait encore assez d'argent dans les caisses de la commune pour offrir le vin d'honneur à la fin de la réception. Frédéric Berteloot

FOOTBALL L'E.S.M.R. s'est réunie en assemblée

Gilles Second, nouveau président

« Une saison mouvementée dans l'ensemble », voilà ce que l'on peut retenir de l'assemblée générale qui s'est déroulée vendredi dernier au Millénaire : « On ne peut pas s'opposer à des années fastes comme un oiseau récurrent. Finalement, le principal est qu'aucune des équipes ne soit descendue. »



Au cours de l'assemblée, un bel hommage a été rendu à Francis Delpeure et son épouse.

Du côté de l'équipe, 138 licenciés (contre 123 la saison dernière), répartis dans neuf équipes, ont fait les pelotons du stade André-Dejannet. Une légère augmentation est constatée surtout chez les très jeunes - les débutants (2 équipes) encadrés par Cathie, Florian et quelques parents ont ouvert les différents plateaux débutants jusqu'à la journée nationale qui a regroupé plus de 1600 joueurs à Marck-en-Calais.



Une assemblée attentive aux bilans de la saison écoulée.

Les poussins suivis par Bruno, Didier et Hervé, ont dû gérer une nouvelle formation composée principalement de jeunes novices. Certes, les résultats furent « légers mais l'évolution sportive fut très probante au fil des semaines ». Les benjamins, évoluant à 7 sur le terrain, ont fait un parcours sans faute, enfin presque ! Ils remportent 1° et 2° au terme des deux phases avec une différence de buts de plus 69 et seulement 3 défaites ; à la baguette, on trouvait Dany accompagné de Joël.

Par contre, un regain de participation au niveau des soirées et repas du club a été notifié et remarqué. Le principe de l'augmentation du prix de la licence et d'une remise en cas de participation à l'un des repas semble avoir porté ses fruits et sera reconduit la saison prochaine. Pour information, le coût des entrées sera le même que précédemment soit 39,8 euros en seniors, 16+8 euros pour les 18 ans et 16 euros (dégressif dans certains cas) chez les jeunes.

Les 13 ans ont tenu le choc dans un groupe d'excellence assez relevé. Christian, Jean-François, Robert, Philippe et Francis ont suivi cette formation qui termine finalement 2° de son groupe.

Le Bureau change. Francis Delpeure, après quatre ans à la présidence, laisse sa place à Gilles Second. Francis, qui devient vice-président, et son épouse Cathy, ont été remerciés pour tous les services rendus et leur dévouement au service du football et du club. Dany Crépin prend la place de Christian Maset au poste de président des jeunes. Le secrétaire adjoint, Laurent Dilly, est remplacé par Julien Zobel en prévision d'un départ possible du secrétaire en cours d'année.

Les 15 ans ont fait une bonne saison, de l'ensemble de leur groupe. On remarque en fin d'exercice l'investissement amical franco-anglais ; Charly, Francis et les dirigeants de Théroutanne, puisqu'il s'agit d'une entente, ont montré à bien une équipe parfois juste en effectif.

Les seniors ont limité les dégâts notamment chez l'équipe première. Inevitablement, ce fut très ardu.

Echo de la Lys-03/07/2003

La fête, des buts et de l'émotion



Emotion dimanche dernier au moment de saluer quatre dévoués bénévoles de l'association.

■ Lancé samedi dès 14 h, la fête du football de l'Entente Sportive de Mametz-Rebecques a débuté par une rencontre de poussins opposant les jeunes de Mametz et de Saint-Quentin-Blessy. Bruno Didier et Hervé ont pu ainsi apprécier la bonne performance (3-2) de leurs protégés démontrant ainsi la nette évolution dans le jeu depuis le début de saison. Les benjamins par la suite opposés à Blaringhem, se sont imposés également sur le score de 5 buts à 3. Face à une équipe du camping de Rebecques déterminée, les dirigeants de Mametz se sont inclinés

par deux fois et ont, en vain, tenté de revenir au score et ce malgré un beau but de la tête de Joël.

Enfin les anciens de Roquette face aux « moins » anciens de Mametz ont clos les rencontres du samedi avant le cochin grillé préparé par Augustin et Thierry : score final 4 à 1 pour les locaux.

Le lendemain dès 10 h, les équipes de Roquette, Saint-Quentin-Blessy, Quistède, Thierouanne, et Mametz (2 équipes) en catégorie débutant se sont défilées au cours d'un plateau organisé par Catherine et Florian. Catherine Crépin qui remercie

au passage toutes les équipes ayant participé à ce plateau ainsi que tous les clubs qui l'ont très bien accueillie avec les enfants au cours de la saison, les parents qui l'ont accompagnée ainsi que Florian Faqueur. Elle tient également à remercier Yves Bonte, président de l'U.G.A. B.A.T. et du Conseil régional de l'artisanat pour les nombreux petits cadeaux offerts qui ont fait la joie des débutants.

Midi : l'heure de l'apéro et du repas mais seulement après la cérémonie des félicitations préfectorales du ministère de la Jeunesse et des Sports »

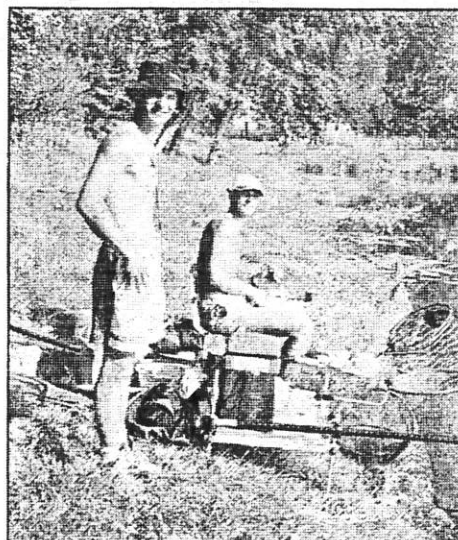
décernées à quatre dirigeants du club : à savoir Albert Vital, Marcel Ducrocq, Paul Darque et Roger Gozet pour leur dévouement au sein du club.

Les 15 ans toujours en entente avec Thierouanne se sont mesurés à une équipe de jeunes du Camping de Rebecques (5-1) « auquel nous joignons nos plus sincères remerciements pour nous avoir présenté une équipe à la dernière minute ». Vint ensuite la traditionnelle course de la fête, le tiré à crochons dont le résultat est : 4 - 7 - 1. Les gagnants fordré ou désordr) sont prêts de se rapprocher du président Gilles Segond au

03.21.95.66.91. Pour terminer cette journée, l'équipe première de Mametz et une sélection régionale se sont départagées sur le score de 4 buts à 1 en faveur des locaux.

Le bureau remercie toutes les équipes qui ont participé à cette fête, tous les bénévoles qui ont contribué au bon déroulement et à la réussite de cette manifestation ainsi que les employés communaux pour leurs aides. On rappelle, par ailleurs, à tous les vétérans, seniors et 18 ans que l'entraînement reprend ce vendredi 1^{er} août à 18 h 30 (prévoir les baskets).

Des pêcheurs actifs pour le Téléthon



Bob ou casquette, pour se protéger.

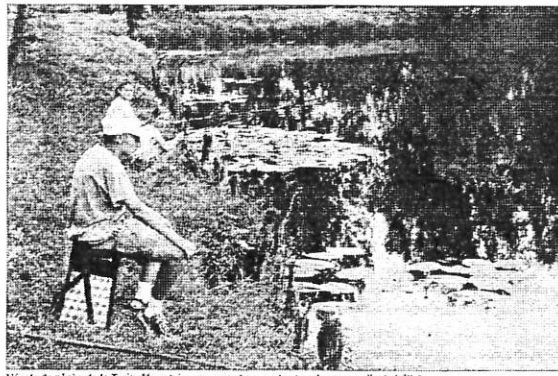
La Truite Mametzienne a organisé un week-end de pêche aux étangs de Crecques et Mametz. Des dizaines de pêcheurs au blanc ont apporté leur soutien en retirant une carte à 5 euros. Dix-huit pêcheurs à la carpe (de nuit) ont participé à l'action au profit du Téléthon.

Une carte de nuit gratuite fut offerte à chaque carpe. L'association remercie vivement tous ceux qui ont apporté leur concours à cette fête du cœur pour la lutte contre la maladie. Les chèques 2002 et 2003 seront remis au maire de Mametz en décembre.

PÊCHE Avec la Truite Mametzienne

Une classe en plein air...

■ Dernièrement, trois classes ont été inaugurées au centre du village, dans une structure, qui également ouverte, offre un plein air. Dix élèves venus de Roquette, d'Aire et bien entendu de Mametz ont pris place sur des bancs un peu particuliers, car situés sur les berges du plan d'eau de Crecques, peut y apprendre une nouvelle discipline : la pêche. L'apprentissage des techniques, de l'amorçage, du montage de lignes mais aussi le respect de l'environnement sont au programme, comme le souligne le président de la Truite Mametzienne, René Masset.



L'école de pêche de la Truite Mametzienne a ouvert ses portes tous les mercredis de juillet.

Echo de la Lys-24/07/2003

Cent vingt toiles de vingt-sept artistes



Quelques artistes.

Dans le cadre des "Coeurs du temps", la municipalité a organisé, pour la seconde année consécutive, une exposition de tableaux de peinture dans la salle du Millénaire. Vingt-sept artistes de la région audomaroise et auroise et aussi de Berck, Oseiàre et Autingues ont présenté cent vingt toiles avec des thèmes très divers. Claudie Wysztyk avec ses peintures sur bois

était hors concours. Les nombreux visiteurs apprécieront toutes les œuvres et procéderont au vote de la plus belle au sortir de la salle (huile et aquarelle). Voici les résultats du vote du public : huile, 1. Chantal Schmidt, "La fee aux oiseaux"; 2. Marcel Blary, "Fruits d'automne"; 3. Nathalie Lagrand, "Femmes ou haranama".

- aquarelle, 1. Maud Fauquembergue, "Seringat et fleurs de ciboulette"; 2. Brigitte Beauvain, "Fleurs champêtres"; 3. Marie-Françoise Devigne, "Ceuvre n° 4"; autres techniques, 1. Nadia Cohez, "Moulin de Crecques"; 2. Roseline Laine, "Le sacre de Birmanie"; 3. Veronique Cuzier, "Révolte dans le désert".

Le moulin de Mametz sur des enveloppes pré-timbrées

Depuis quelques mois, la Poste lance différents partenariats avec des communes du Pas-de-Calais, afin de faire connaître ces mêmes villes par le biais d'enveloppes pré-timbrées, où figurent également une image emblématique et le blason de la commune.

Dernière en date à avoir signé la convention, lundi soir, la commune de Mametz par le biais de son maire Jacques Delmaire, en présence de son adjoint Michel Hesdin et de Bruno Pauchet, chef d'établissement de la Poste d'Aire, qui rassemble 17 communes.

La municipalité a choisi comme emblème le moulin de Mametz, imprimé donc sur des enveloppes éditées pour le moment à 1.000 exemplaires.

La commune finance le coût d'impression du logo et la Poste se charge ensuite de la commercialisation. En l'occurrence, ces enveloppes seront disponibles dans les bureaux de Poste de Mametz, Aire et Racquinghem. Elles sont vendues par lots de 10 au prix de 6,04€ et par 100 pour 55,83€.

Ces enveloppes sont disponibles à Mametz, Aire et Racquinghem.



L'Indépendant-12/09/2003

DETENTE Au traditionnel repas des aînés

Trois doyens à l'honneur

■ Pas moins de cent-quarante-trois personnes ont répondu favorablement, dimanche dernier, à l'invitation de la municipalité et du C.C.A.S.

Comme le veut la coutume du repas d'aînés, les élus, Jacques Delmaire en tête, ont mis à l'honneur les doyens du jour. Ainsi Marguerite Delmaire, 91 ans, Estelle Nedoncelle, 89 ans, et Albert Vital, 81 ans, ont été chaleureusement applaudis.

Dans l'actualité de la commune, on a noté que prochainement la rue qui longe la salle du Millennium sera baptisée « rue des écoliers ». D'ailleurs ce coin-ci de Mametz-centre s'apprête à accueillir la

boucherie-charcuterie Auxenfants (actuellement située au contour de l'église). Ce nouveau magasin sera non seulement plus grand mais se verra notamment équipé d'un laboratoire de fabrication de plats préparés. D'autres projets sont à l'étude, pour ce même secteur, mais Jacques Delmaire préfère exercer son droit de réserve. Enfin, dans le cadre du futur contrat de pays audomarois, le maire compte bien défendre sa commune par l'un de ses atouts : le tourisme de loisir. Avec ses deux campings et son site de pêche, la commune aux trois clochers est en effet bien placée dans le domaine.



Les doyens du jour entourés des élus de la commune.



Echo de la Lys-09/10/2003

SOLIDARITÉ Confection de lampions au Foyer rural

Éclairer le soir du Téléthon

■ « Tous doit être prêt pour le 5 décembre ! », informe Gilberte Maës, présidente du Foyer Rural. Pourquoi ? Que se passe-t-il ce jour-là ? Mais le Téléthon, bien sûr ! Ne me dites pas que vous l'avez oublié... Non ! Vous ne rassurez. Quoiqu'il en soit, les enfants du foyer rural, eux, ont décidé d'y participer. Comment ? « Nous confectionnons des objets pour le Téléthon », murmure une petite fille concentrée sur son lampion.

En tout, ils sont vingt-cinq tables, ciseau ou crayon de couleur à la main. On ne peut pas échapper aux cris. Ce sont tout de même des enfants. Mais sachez que certains se sont déplaçés pour y participer alors même qu'ils ne sont pas inscrits au Foyer rural. L'objectif est de fabriquer des lampions pour tous les enfants de la commune.



Des lampions sous toutes les formes : herisson, fleur, bonhomme de neige...

« Tous les deux ans, nous en produisons pour le défilé prévu le soir du Téléthon, jusqu'à la grande salle des fêtes », explique Gilberte Maës. A chaque fois, c'est la fille de la présidente qui trouve les modèles qu'elle dessine et découpe avec l'aide de sa mère. « Il y a même des bougeoirs en construction », informe-t-elle joyeusement. Alors si vous aussi, vous

souhaitez mettre la main à la pâte, ne perdez plus un instant et courez mercredi prochain au Foyer rural de Mametz, rue de la Gare.

VIRGINIE COURTEAUX

Echo de la Lys-06/11/2003

L'Indépendant-14/11/2003

Seize mains vertes récompensées



Les lauréats

Pour la deuxième année consécutive, la municipalité a organisé le concours des maisons fleuries. Les membres du jury effectuèrent deux passages pour apprécier la qualité des réalisations florales. L'épreuve reunit seize candidats dans les deux catégories proposées : jardins et jardins-façades.

Le dimanche 9 novembre, Jacques Delmaire, le maire, accueillit tous les participants et les félicita pour leurs travaux. Les gagnants de l'amélioration de l'environnement, Bernard-Marie Delannoy, ainsi que le maire, procéda à la lecture du classement et à la remise des prix.

Le palmarès

- Jardins et jardins :
 - 1) Micheline Tirlois, 2) Jean-Pierre Potier, 3) Aldegonde Pique, 4) Bernard Ratel, 5) Philippe Isane.
- Façades :
 - 1) Jean-Clément Desobles, 2) Paulette Faucon, 3) Henri Elisque.

Liste des Associations Mametziennes

<i>Titre</i>	<i>Président(e)</i>	<i>Adresse</i>	<i>☎</i>
« Un plus pour Mametz »	DEPRETZ Véronique	19, rue de Bruchine	03.21.95.26.04
ACPG-CATM-TOE Veuves	GOZET Marceau	3, place du rietz	03.21.95.58.83
Amicale des anciens sapeurs-pompiers de Mametz	MARTEL Gabriel	211, grand'rue	03.21.39.00.43
Association Canine de Mametz	BOURGEOIS Michel	8, rue du pont à ham 62120 Quistède	Local 03.21.38.07.46
Association de Ball-Trap de Mametz	LECIGNE Jean-Paul	19, rue du stade	03.21.39.23.29
Association de défense contre la construction du chenil du hameau de Crecques	LEFEBVRE Jacques	221, grand'rue	03.21.95.86.43
Association des Fêtes	DELMAIRE Jacques	Mairie de Mametz	03.21.39.07.05
Association Saint-Vaast	DESCAMPS Francis	81, grand'rue	03.21.39.17.80
Bibliothèque Municipale	MACHEN Corinne	20, chemin des ruelles	03.21.95.92.57
Carabiniers de Crecques	DEBRIFFE Jean-Pierre	254, grand'rue	03.21.95.84.11
Carabiniers de Mametz	DELANNOY Bernard-Marie	13, rue de choquant	03.21.95.13.89
Carabiniers de Marthes	CASIEZ Jean-Michel	6, rue du château	03.21.12.33.69
Club du 3 ^{ème} âge	BULOT Gisèle	38, grand'rue	03.21.95.80.02
Culture Musique	FERLIN Antoine	191, grand'rue	03.21.39.28.96
Cyclotourisme	BERNABLE Paul	7, rue de choquant	03.21.39.01.24
E.S.M.R.	SEGOND Gilles	36, rue de bruchine	03.21.95.66.91
Foyer rural	MAËS Gilberte	17, grand'rue	03.21.95.14.67
GCAM	DUCROCQ Daniel	62, grand'rue	03.21.39.06.38
Karaté	COUSIN Gérard	47, rue de la croisette Saint-Quentin 62120 Aire-sur-la-Lys	03.21.95.89.29
La Truite Mametzienne	MASCLET René	12, rue Saint-Honoré	03.21.39.29.85
Mametz Gym Form'	DUFOUR Marie Line	7, rue de bruchine	0321.12.14.55
Sports mécaniques mametziens	DELATTRE Jean-Pierre	32, grand'rue	03.21.95.80.97
Sté de chasse Crecques	VANBREMEERSCH Claude	2, rue de l'angle	03.21.39.01.04
Sté de chasse de gibiers d'eau de Mametz centre « La Sauvagine »	CHARLET Jean-Pierre	58, grand'rue	03.21.39.27.06 03.21.95.81.03
Sté de chasse Mametz	VITRY Patrice	8, rue de la gare	03.21.95.13.68
Sté de chasse Marthes	DELVART Michel	3, chemin du calvaire	03.21.39.58.17
Syndicat agricole	REANT Jean-Claude	10, place du rietz	03.21.95.84.32
Tennis de table	FLAJOLLET David	4, contour de l'église	03.21.39.63.29
USEP	LEBRUN Dominique	Ecole de Mametz	03.21.38.47.70
« Les enfants d'abord »	WACQUEZ Anita	12, rue de bruchine	03.21.95.10.14



Association des Fêtes

Le TÉLÉTHON a clôturé l'année 2003. Au nom de l'Association des Fêtes, je tiens à remercier toutes les associations, les écoles, les enseignants, les parents d'élèves, les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette opération qui a permis de récolter la somme de 3 355,98 euros.

Cela démontre la participation active de notre milieu associatif.

Je vous invite à consulter le calendrier des fêtes 2004 qui vous montrera que cette année sera riche en événements et je compte sur votre participation pour que ces fêtes rencontrent le succès escompté.

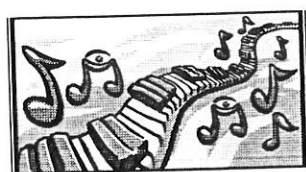
Afin que vous puissiez vous rendre compte de l'importance de l'association des fêtes, je vous prie de trouver ci-dessous les actions financées par cette dernière :

- Participation financière pour l'obtention de manèges au Geai de Mametz, Marthes et Crecques ainsi que pour la Ducasse de Septembre de Mametz.
- Lors du 14 juillet, distribution de friandises, de menue monnaie pour les enfants participant aux jeux organisés, prise en charge des boissons dans les cafés et les campings visités.
- Participation au repas et au colis des aînés.
- L'arbre de Noël communal avec le financement du spectacle, du goûter et des sachets de friandises remis aux enfants

Je vous rappelle que toutes les personnes souhaitant rejoindre notre équipe de bénévoles sont les bienvenues. En plus de leur aide précieuse, leurs idées seront prises en compte afin de varier et de faire progresser nos animations.

Je vous présente à toutes et à tous, mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et prospérité pour cette année nouvelle.

Christian MASSET
Adjoint aux Fêtes





Entente Sportive Mametz Rebecques

Au nom de l'Entente Sportive Mametz Rebecques, je présente mes meilleurs vœux pour l'année 2004 aux licenciés du club ainsi qu'à leurs familles. J'adresse également mes vœux à toute la population de Mametz.

Pour la saison 2003/2004, l'E.S.M.R. compte 140 licenciés répartis comme suit.

- Trois équipes seniors:
 - Une en première division
 - Une en promotion de deuxième division
 - Et une en troisième division
 - Une équipe de 15 ans en entente avec Théroouanne
 - Une équipe de 13 ans et une équipe de benjamins en entente avec Saint-Quentin/Blessy
 - Une équipe de poussins
- Et une quinzaine de débutants qui participeront bientôt aux différents plateaux qui auront lieu dans la région.

Cette année, le bureau

Président	<i>SEGOND Gilles</i>
Président des Jeunes	<i>CREPIN Dany</i>
Vice-Présidents	<i>GOZET Roger LAFITTE Bernadette MASSET Christian</i>
Trésorier	<i>DELANNOY Bernard-</i>
Trésorier adjoint	<i>HENNERON Guillaume</i>
Secrétaire	<i>DELEPINE Emmanuel</i>
Secrétaire adjoint	<i>ZOBEL Julien</i>
Entraîneur	<i>FACQUEUR Roger</i>

Encore une fois tous nos vœux les plus sportifs et amicaux pour l'année nouvelle.

SEGOND G.



Fête
du football
en juillet
1981

L'E.S.M.R. AU FILS DES ANS !



☆ 1968 Inauguration du Terrain à Monbus ☆



☆ Janvier 1970 ☆



☆ Août 1976 ☆



☆ Dans les années 70 ☆



☆ 1974 Tournoi E.S.M.R. ☆



☆ Fête du Football
Juillet 1981 ☆

"La Truite Mametzienne"

Pour la 23^{ème} année consécutive, j'ai le plaisir, au nom de « la Truite Mametzienne » et en mon nom personnel de vous adresser les meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 2004, à vos familles, à vous mêmes, et que chacun des vœux exhaussés se concrétise, avec notamment un travail pour tous.



1683 !!! Il faut deviner !!

Le nombre d'habitants de Mametz ?

C'est presque cela !

La date d'une grande bataille ? Non !!!

La mort de Colbert ? oui, mais c'est aussi et surtout le nombre de personnes s'étant acquittées d'une carte de pêche à Mametz, plaçant celle-ci au plus haut niveau départemental ; derrière Saint-Omer et Béthune certes, mais bien au devant de Saint-Venant, Lillers, Saint-Pol ou encore Aire-sur-la-Lys en grande perdition.

Que de labeur depuis 30 années, de communication, de sérieux, de gestion, de rigueur, d'amitié et de respect, avec une volonté d'entreprendre dans le but essentiel de réussir, pour la pêche, les pêcheurs, la Commune, son renom, et ses Élus particulièrement attentifs à nos travaux apportant un soutien quotidien, tout ceci dans une entente cordiale.

Tout cela, accompli dans un bénévolat to-

tal, en donnant beaucoup de son temps, de son argent, trop souvent soumis à la critique négative, mais intérieurement heureux d'avoir accompli sa tâche.

2003 aura vu de nombreuses réalisations. Repeuplements Étangs, Rivière passant la barre de 100 000 francs, réussite dans les fêtes, repas familial affichant complet, tout cela sera reconduit en 2004 avec en prime deux repeuplements supplémentaires pour les Ducasses de Mametz et Crecques en Septembre.

L'ensemble des alevinages sera reconduit en 2004 avec une baisse de repeuplements (85 000 F) car il faut bien payer l'enquête publique (30 000 F).

Les finances sont saines, l'avenir serein, et tout sera encore mis en œuvre pour que chaque enfant puisse jouir de ce formidable loisir sain et naturel qu'est la pêche. Tarifs réduits, Ecole de Pêche, etc....

L'entrée de la Truite Mametzienne sur Internet initiative et réalisation de Jacques Delmaire, Maire de Mametz, pour tout savoir :

[http : //membres.lycos.fr/mametz/](http://membres.lycos.fr/mametz/).

Une campagne radio RDL et de publicité et de presse mais cette année sur les Flandres aura bientôt lieu.

L'amitié entre chasseurs est excellente, notamment sur La Sauvagine, avec le Public aussi, mais faut-il encore rappeler qu'il faut tenir les chiens en laisse, tant pour le repos des oiseaux, le respect des pêcheurs et pour une plus grande sécurité. Merci.

Nous tenions à remercier la Municipalité pour son soutien lors de l'inauguration de l'Étang de La Sauvagine, et pour son travail d'entretien sur le domaine municipal géré par la Truite Mametzienne.



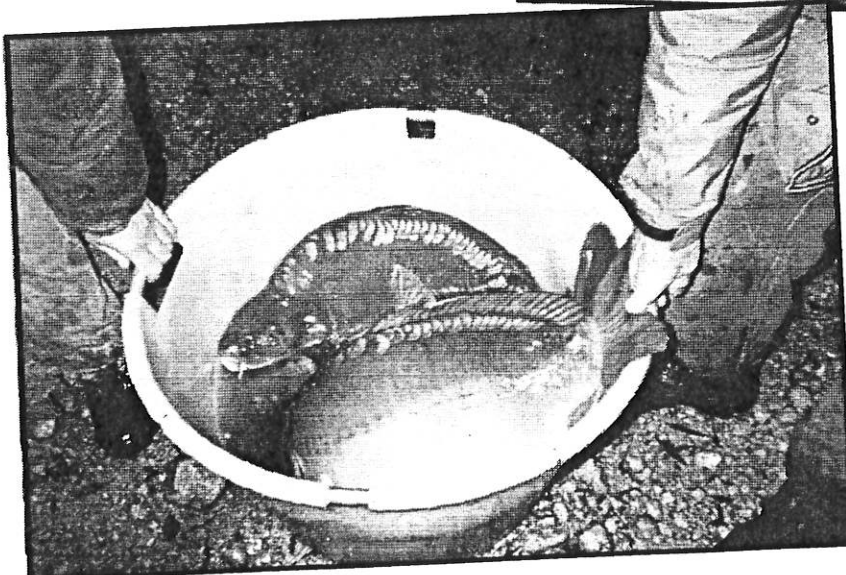
Pour terminer, à chacun d'entre vous qui de près, ou de loin, participez à la vie de notre association, pour le renom de celle-ci et de la Commune de Mametz, merci de tout cœur.

Merci à la trésorière (Muriel), au secrétaire, aux gardes si dévoués pour les jeunes (Jean-Luc et Pierre), aux commerçants, riverains, Marie-José et Nadia pour l'extraordinaire travail, dans la vente des cartes et taxes, les services communaux pour les travaux, dossiers, photocopies etc.... Les agriculteurs, et les Élus.

A tous, Portez Vous bien.

Bonne Année 2004,
Bonne Santé et bonne pêche.

R. Masclet



EFFECTIFS ÉTANG RIVIÈRE

	Année 2002		Année 2003
Rivière		Rivière	
Cotisation annuelle Adulte	124	Cotisation annuelle Adultes	134
Cotisation moins de 16 ans	15	Cotisation moins de 16 ans	18
	139		152
Étang		Étang	
Cotisation annuelle Adulte	266	Cotisation annuelle Adulte	349
Étang Rivière	57	Étang Rivière	57
Exonéré	79	Exonéré	62
Journalière	106	Journalière	323
Nuit	532	Nuit	740
	1 179		1 683

Karaté Club Saint-Quentin Blessy



Le Karaté Club de Saint-Quentin Mamez vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2004.

Les séances de Karaté ont lieu à la Salle du Millénium le mercredi de 18 heures 30 à 20 heures 45.

Renseignements au
03.21.95.89.29 ou
03.21.39.21.03.



CYCLOTOURISME

2003 fut une bonne année pour le cyclotourisme. Il faut dire que les conditions atmosphériques nous ont rarement empêché de pratiquer notre sport favori.

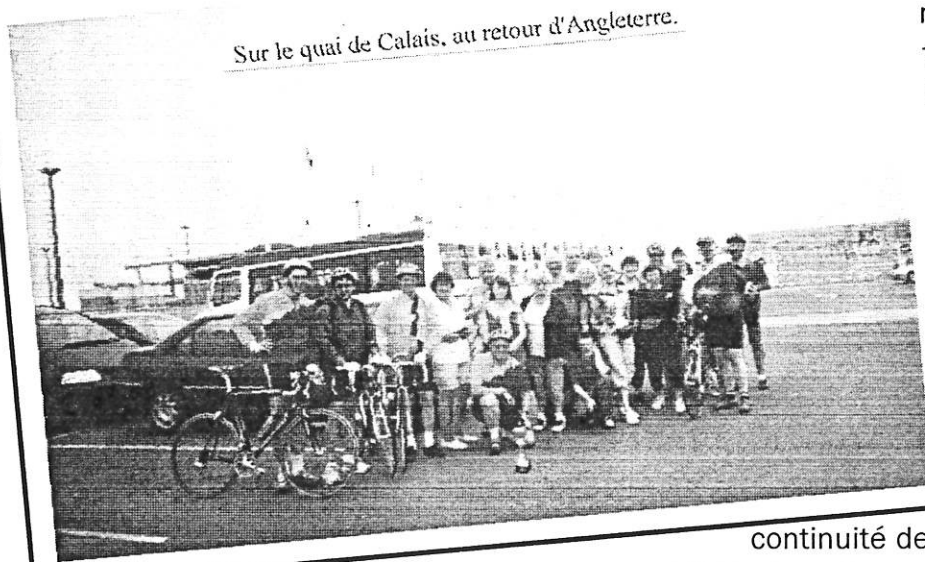
plutôt frais pour notre Semaine Fédérale, car Aurillac en été est en général cité aux infos météo pour avoir la température la plus

basse de France. Et bien cette année, la canicule n'a pas épargné le Cantal, et les cyclos avaient intérêt à partir de bon matin pour éviter de rouler sous le soleil de midi !

Les sorties dominicales ont vu leur fréquentation augmenter.

J'espère que 2004 sera dans la

continuité de 2003. Déjà la Semaine Fédérale, prévue en Alsace, intéresse plus de participants que d'habitude. Les effectifs du Club restent stables, mais **il y a toujours de la place pour les gens intéressés.**



Sur le quai de Calais, au retour d'Angleterre.

Les cyclotouristes de Mametz sont donc sortis des sentiers battus, en allant tout d'abord début juin participer à un brevet faisant parti du Challenge des Belles d'Europe, organisé par nos amis cyclos Anglais dans la campagne autour de Douvres.

Sortie avec les familles sur deux jours, où les cyclos sont partis de Mametz à vélo, pour aller prendre le ferry à Calais avec leurs engins. De l'autre côté de la Manche, le « Roulez bien à gauche » était inhabituel, mais on s'y fait rapidement !! Agréables, ces petites routes du Kent, et le beau temps était de la partie, le week-end a laissé à tous un excellent souvenir.

En août, on nous avait promis du temps



Le rendez-vous à 9H, le dimanche, sur la place.

Le vélo, c'est la santé !

Bonne année à tous !

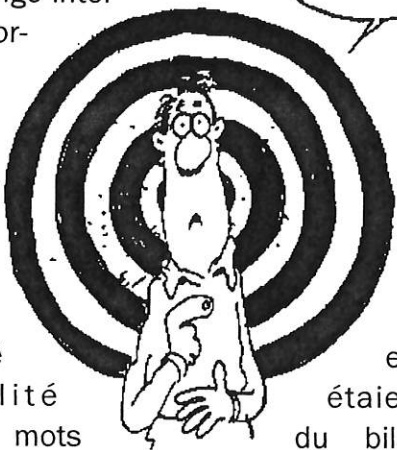
Paul Bernable

Les Carabiniers

Les sociétés de tirs de Mametz, Marthes et Crecques présentent à toute la population mametzienne leurs meilleurs vœux pour l'année 2004.

Ces sociétés s'articulent en parfaite autonomie et durant l'année se retrouvent lors d'un challenge inter sociétés organisé à l'occasion des g e a i s respectifs.

Qui... moi?



Sportivité et convivialité étaient les maîtres mots du bilan 2002. Nous pouvons y ajouter amitié. Car

ces sociétés fortes de plus de 75 adhérents n'hésitent pas à s'aider quand il le faut.

D'autre part, nous remercions la municipalité pour le concours qu'elle nous apporte tout au long de l'année. En particulier son financement communal pour la création du stand au local de la Société de Mametz face à la Mairie.

Nos stands de tirs vous sont ouverts toute l'année où vous serez reçu cordialement.

Meilleurs vœux pour 2004.

Les présidents et Sociétaires de Marthes, Crecques et Mametz.

MAMETZ

1er dimanche de chaque mois

CRECQUES

2ème dimanche de chaque mois

MARTHES

4ème dimanche de chaque mois



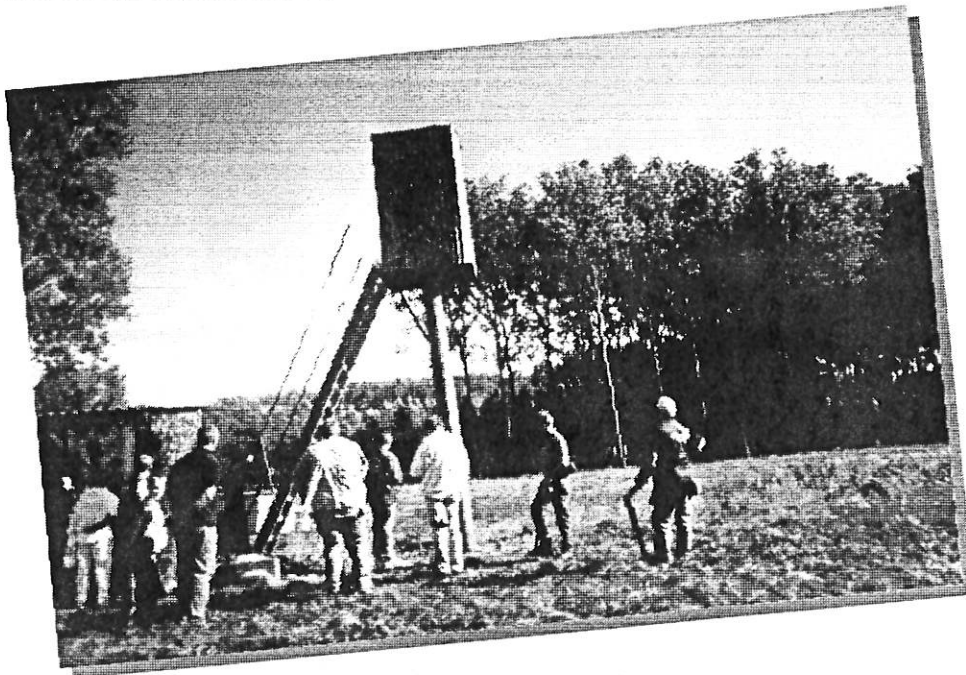
Association de Ball-Trap de Mametz

Cette association a été créée en 1995, agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports à la date du 6 juillet 1995.

Bonne année à tous.

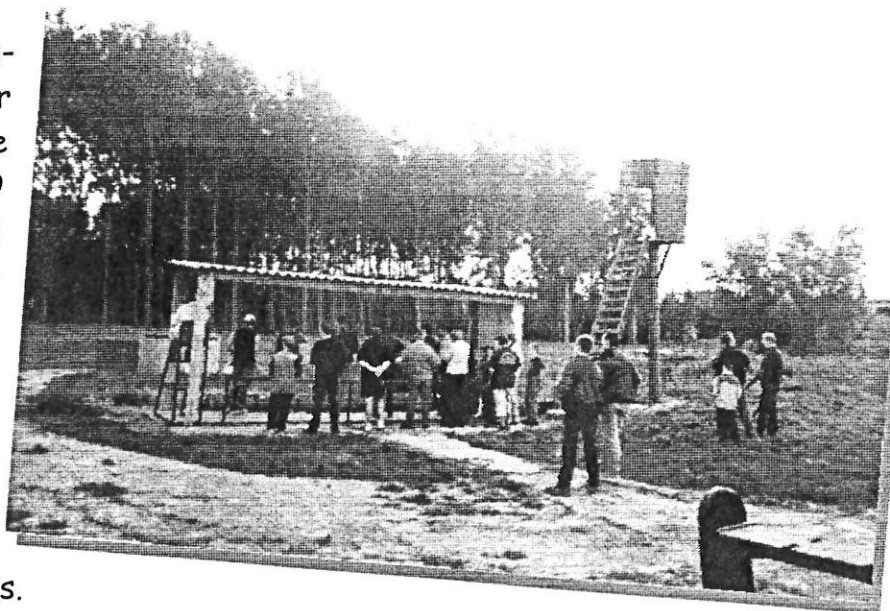
*Les membres du Bureau,
Les membres de l'Association,*

*Le Président
Jean-Paul
LECIGNE.*



Le stand est ouvert du premier samedi d'avril de 15 heures à 19 heures au deuxième samedi de septembre.

Aucun droit d'entrée, aucune cotisation ne sont demandés.



MAMETZ GYM FORM'

Les membres du bureau, et les animateurs présentent à leurs adhérents (es) ainsi qu' à vous tous ses meilleurs vœux pour 2004. Que joie, santé ,bonheur et travail soient présents tout au long de cette nouvelle année.

Rappel des différents cours :

Tous les cours sont assurés à la salle du Millénium.

➤ GYM ADULTES

(80 inscriptions)

- **Thérèse-Marie**

Le mardi de 19 h à 20h15,
(cardio, step, renforcement musculaire)

- **Marielyn**

Le jeudi de 19h15 à 20h15,
(Gym plus traditionnelle : renforcement musculaire ,abdos, fessiers)

- **Jeannette**

Le vendredi de 14h15 à 15h15,
(échauffement, abdos, fessiers, dorsaux, stretching, relaxation)

➤ GYM ENFANTS

(48 inscriptions)

avec **Jeremy**

(animateur de l'A.M.G.A)

3 cours cette année !



Le mercredi

- **Baby-gym**

de 15h à 16h pour les 2-4 ans

- **Gym-enfants**

de 16h à 17h pour les 5-7 ans

- **Gym-jeunes**

de 17h à 18h15 pour les + de 8 ans

➤ LA MARCHÉ

Les mardis, jeudis et samedis
à 9h30 précise,
départ place de Mametz.

« Venez tous nous rejoindre
pour garder la Form' et le
Moral. »

Pour tous renseignements :

03.21.12.14.55 ou 03.21.12.39.22

(De 18h à 20h)



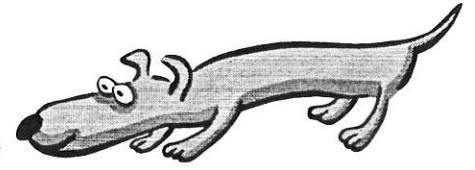
Retenez dès aujourd'hui votre samedi 27 mars 2004

Pour un diner-dansant endiablé !



Marie-line Dufour et les membres du bureau.

Association Canine de Mametz



Nous avons eu le plaisir, cette année 2003, d'accueillir de nouveaux adhérents, mais surtout quelques Mametziens.

Nos manifestations pour 2004 :

- 17 avril - assemblée générale.
- 15 mai - repas spectacle à la Salle du Millénium.

Depuis la création de notre association, notre principal objectif était d'être affilié à la fédération de la Saint-Hubert du Nord, c'est chose faite, ceci à partir du 1^{er} janvier 2004.

Cela va nous permettre de présenter quelques chiens au concours d'agility dans toute la France, mais également d'organiser un concours national à Mametz en 2005, ce qui représente plus d'une centaine de chiens venus de toute la France, ce qui représentera un plus pour l'économie locale.



Notre repas spectacle du mois de Mai (« La Cage aux Folles ») a été un

Le bureau, les adhérents et le Président présentent aux Mametziens et Mametziennes les meilleurs vœux pour la nouvelle année.



grand succès.
Merci à tous pour cette participation.

Rappel des heures d'ouverture :

- ◆ *Samedi*
⇒ de 14 h 30 à 16 h 15 éducation
⇒ de 16 h 30 à 17 h 30 agility
- ◆ *Dimanche de 10 h à 12 h*
☎ 03.21.38.07.46

Le Président,
Michel BOURGEOIS

Les Couleurs de notre Commune

L'École

Pour le bien-être des enfants,
nous avons consacré de gros efforts
pour l'aménagement de l'école
mais le résultat est là.



Vue sur la cour d'école
et le terrain d'évolution



La salle des fêtes vue de l'école



L'école dans son habit
de cérémonie



M. Quétu, promu Maire honoraire



Les amis de José Bové
s'étaient invités à l'inauguration



Les petits chanteurs de "la Marseillaise"

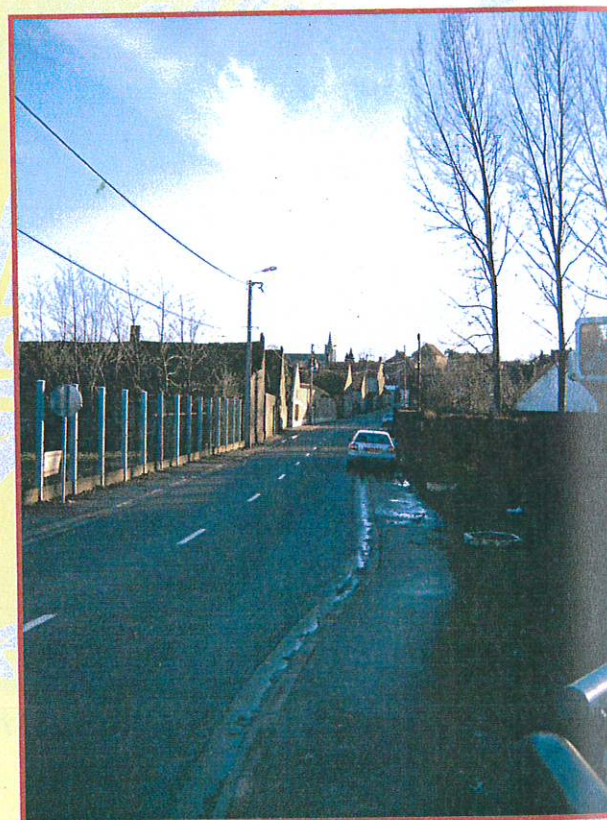
Inauguration de la Sauvagine



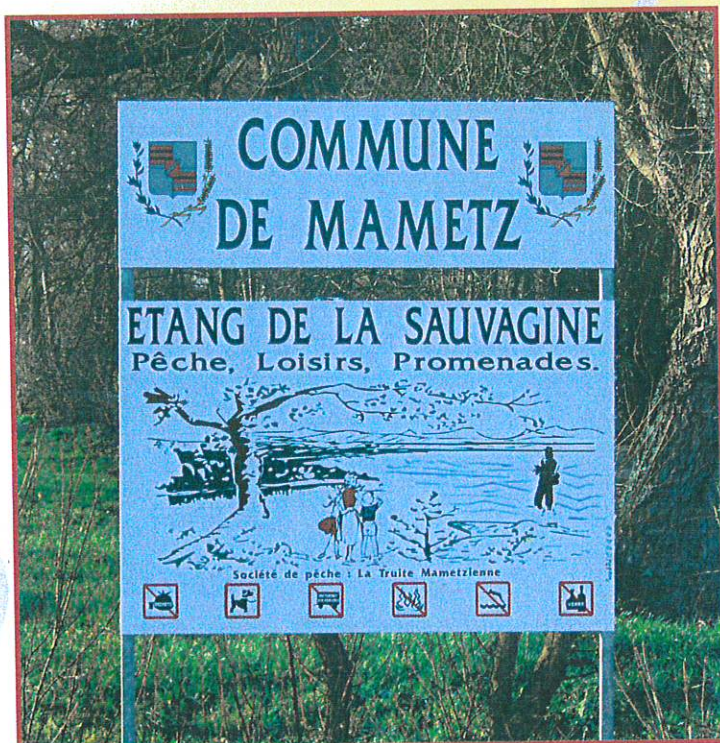
*Une vue du public
et des personnalités*



*Remplacement
de la rambarde vandalisée*



*Remplacement
de l'éclairage public
rue du moulin*



*Implantation d'un panneau
à la Sauvagine*

Notre Commune en Fête

Visite à notre doyenne
Mme Clémence FAUQUEMBERGUE



Le Repas des Anciens en 2003



M. et Mme TIRLOIS

Les lauréats du concours
des maisons fleuries



M. et Mme DESENLIS

Les noces d'or de
M. et Mme COLYN DESTIN



Peintures, Téléthon & 14 juillet

Les meubles
peints de
Mme WYSTYRK,
mametziennne
du chemin
de Monbus



L'expo
peintures

Les lampions du
Foyer Rural pour le téléthon



Animations du 14 juillet





E.S. MAMETZ TENNIS DE TABLE

Le club de tennis de table a repris ses activités depuis septembre 2001, offrant aux adhérents la possibilité de jouer en loisir ou en compétition.

Celui-ci est affilié à la Fédération Française de Tennis de Table depuis septembre 2002 et participe aux compétitions départementales.

Le club dispose de la salle paroissiale permettant d'installer ses cinq tables et s'est doté cette année d'un robot permettant l'apprentissage et le perfectionnement de cette discipline.

Horaires d'ouverture : Mardi de 18H30 à 20H00 pour les jeunes.
 Jeudi de 19H00 à 20H30 pour les adultes.

Si vous souhaitez plus de renseignements, vous pouvez joindre Monsieur David Flajollet au 03.21.39.63.29.

Les inscriptions sont toujours possibles, venez essayer !

Bonne Année 2004

Le Président
David Flajollet



Chers Amis,

Au seuil de cette nouvelle année, le comité et moi même vous souhaitons une bonne année et surtout une bonne santé.

Sachez que le Club est ouvert à tous, qu'il fonctionne tout les mercredis après-midi dans la salle de la cantine.

Les anniversaires sont souhaités chaque semaine, chacun y trouve son plaisir et passe un moment de détente.

Meilleurs Vœux à tous ...

Le comité et moi même,

Mme BULOT

ACPG-CATM-TOE ET VEUVES

- Section de Mametz -

L'année 2003 a été relativement calme, sur le plan associatif, mis à part les manifestations annuelles, congrès, cérémonies du souvenir à Souchez et à Notre Dame de Lorette.



Deux décès sont venus endeuiller notre section, Raymond Foulon, ancien combattant 39/45 et Madame Léa Delvart Andry,

veuve de Gabriel Delvart, ancien de 39/45.

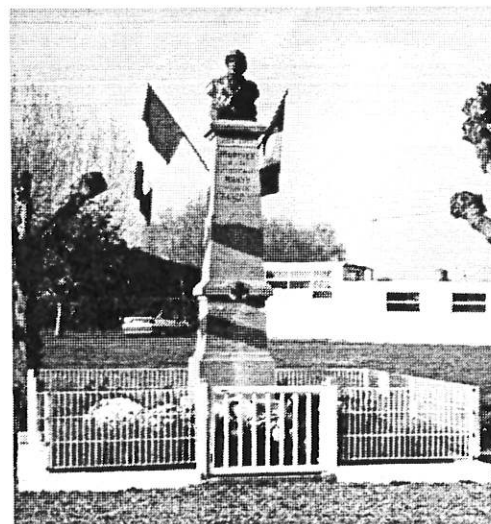
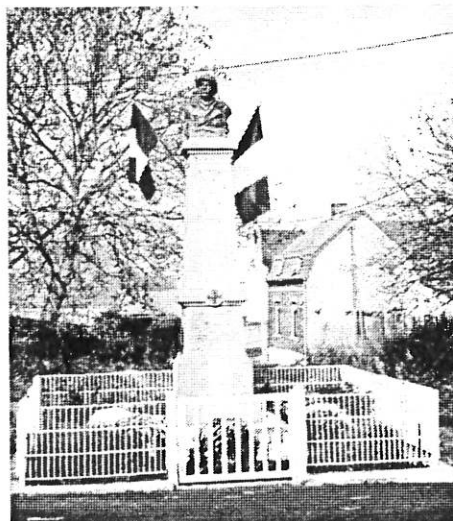
Merci aux Mametziens qui accueillent favorablement nos vendeurs de calendriers.

Nous avons pu cette année encore grâce à votre bon cœur, secourir plusieurs de nos adhérents dans leur souffrance et dans la peine, merci également aux vendeurs qui ne rechignent pas à passer leur temps au service de tous malgré les difficultés engendrées.

Le Président, les membres du bureau et les adhérents présentent à tous leurs meilleurs vœux.

Le Président
Marceau Gozet

Le Secrétaire
Michel Hesdin



"Les enfants d'abord"

Présidente : Anita WACQUEZ
Secrétaire : Christine BEAUVOIS
Trésorière : Christelle EVRARD

A l'occasion de la nouvelle année 2004, nous souhaitons à tous les mametziens nos meilleurs vœux.

Le 18 octobre a eu lieu la première assemblée générale de l'association « Les enfants d'abord ».

Nous rappelons qu'elle a pour but de venir en aide aux personnes séparées qui rencontrent des difficultés concernant l'obtention de la résidence des enfants, les droits de visite et d'hébergement, les non-représentations, les enlèvements, etc.



l'obtention de la résidence des enfants, les droits de visite et d'hébergement, les non-représentations, les enlèvements, etc.

Pour les conseil juridiques, nous travaillons en partenariat avec le CIDF (Centre d'informations des droits de la femme), l'AVIJ 62 (Aide aux victimes et informations judiciaires 62) et le Cabinet d'huissiers Maître Vilette et Maître Verheyde que nous remercions vivement de l'aide et du soutien déjà apportés.

Nous avons obtenu l'agrément auprès de l'UDAF (Union départementale des associations familiales).

Si vous souhaitez prendre rendez-vous ou avoir des renseignements, contactez-nous au 03.21.95.10.14.

La Présidente
Anita WACQUEZ



Foyer Rural de Mametz

Les membres du Foyer Rural et leurs adhérents présentent leurs vœux de bonheur et de bonne santé pour l'an 2004 à toute la population de Mametz.

Le Foyer est ouvert à toutes et à tous, jeunes,

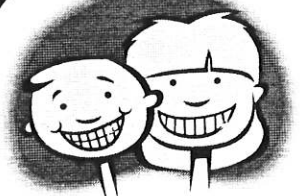


adultes, mametziens ou extérieurs.

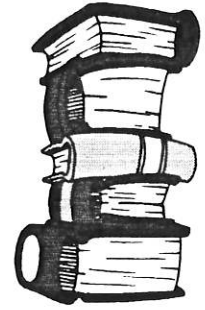
Après acquittement de la cotisation annuelle de 10,70 euros ou journalière (2 euros), chacun peut participer aux activités suivantes :

- ◆ Pétanque (d'avril à fin août)
- ◆ Mercredi de 14h30 à 17h30
- ◆ Activités diverses durant les vacances scolaires (ateliers créatifs, chasse aux œufs, sorties patinoire, parcs d'attractions ...etc.)

La Présidente
Gilberte MAËS



Bibliothèque Municipale



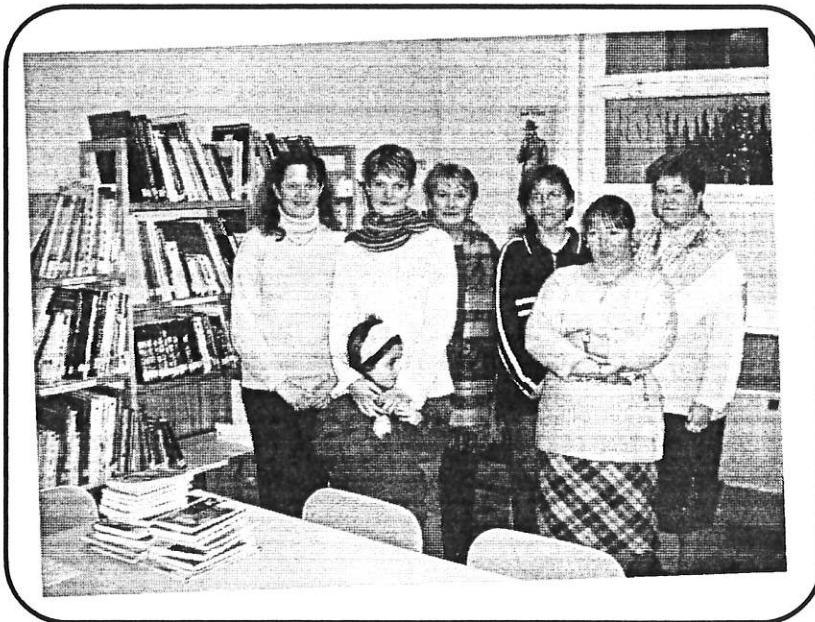
Accès à la lecture pour tous, tel est notre objectif.

L'augmentation du nombre de prêts de documents nous prouve l'intérêt crois-

la peinture et des oiseaux sont présents à la bibliothèque jusqu'au 9 mars 2004. D'autres suivront tout au long de l'année: jeux et jouets, jardinage, Afrique, monstres ...

de santé pour la nouvelle année 2004.

Corinne MACHEN
Isabelle BAROUX
Eugénie LEROY
Liliane HULEUX
Marie-Lyne DERYCKE
Nadia COHEZ



sant de la population pour la lecture, ce qui augure un avenir prometteur.

La bibliothèque se met à la disposition des lecteurs en proposant un renouvellement régulier des collections par l'achat de nouveautés, le prêt d'ouvrages par la Médiathèque Départementale de Prêt de Lillers, d'expositions sur le thème précis et des dons que toutes personnes peuvent nous faire, nous les remercions vivement. Actuellement les thèmes de

Jusque maintenant nous ne disposons que de supports papier avec près de 4 000 livres actuellement disponibles. Mais face à l'essor du multimédia, nous envisageons de mettre à votre disposition des CD-roms, CD audio et DVD qui devraient alimenter les rayonnages dans le courant de l'année.

En souhaitant vous rencontrer nombreux, nous vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur et

Horaires d'ouverture :

Mercredi de 15h à 17h30

Vendredi de 16h30 à 18h

Samedi de 10h30 à 12h



L'inscription et
l'emprunt
de livres pour
une durée
de 3 semaines
sont gratuits



Curé

abbé bruno Dubreucq
28 place des béguines
62120 Aire sur la Lys
tel : 03.21.39.04.52
06.09.75.81.83
bruno.dubreucq@wanadoo.fr



Paroisse Ste Anne

relais paroissiaux de Crecques, Mametz,
Marthes et Rebecques



prêtre associé

abbé Jean Sément

tel : 03.21.39.04.52

N'hésitez-pas à demander à l'abbé Jean une visite, notamment pour rencontrer une personne âgée ou malade.

Secrétariat et permanence

au presbytère d'Aire sur la Lys
28 place des béguines, tel : 03.21.39.04.52

du mardi au vendredi, 10h-12h et 14h-16h30

les membres de l'équipe d'animation paroissiale ont la volonté de rendre l'Eglise proche de chacun.

M et Mme André-Marie et Marie-Paule Yvain, 105 grand'rue. Tel : 03.21.93.17.78

M et Mme Michel et Geneviève Laloux, 206 grand'rue. Tel : 03.21.39.12.68
se rendent disponibles pour répondre à vos demandes.

Vous pouvez également obtenir des renseignements et donner des intentions de messes aux personnes suivantes :

- Mme Jeanine Biauxque, 51 grand'rue à Mametz
- Mme Angéla Masset, 2 rue des carrières à Mametz
- Mme Marie-Rita Dehurtevent, 8 rue des champs Lambert à Marthes
- Mme Geneviève Gozet, 3 place du rietz à Marthes
- Mme Solange Delehedde, rue St Honoré à Crecques

La messe du dimanche est célébrée à tour de rôle à 10 heures, à Crecques, Mametz, Marthes et Rebecques, se référer au Lien distribué gratuitement dans votre boîte aux lettres. Une messe est célébrée à 11h30 à Aire sur la Lys.

**pour les mariages
ou la célébration des funérailles,
vous contactez directement :**

le presbytère d'Aire sur la Lys
28 place des béguines, tel : 03.21.39.04.52

Etat civil

Naissances



✿ DULONGCOURTY Ilona

Le 31 janvier à Arras

22 place du rietz

✿ DECOFOUR Elsa

Le 1er février à Auchel

1 rue du 19 mars 1962

✿ SEGUY Madeline

Le 13 février à Béthune

7 chemin des charbonniers

✿ CASIEZ Vincent

Le 17 février à Blendecques

6 rue du château

✿ JOUAULT Manon

Le 22 février à Blendecques

50 rue de choquart

✿ LECIGNE Manon

Le 24 février à Hazebrouck

22 rue de bruchine

✿ GROSSO Mélissa

Le 27 mars à Blendecques

8 chemin des ruelles

✿ BLONDEL Geoffrey

Le 29 mars à Blendecques

14 place du rietz

✿ DUBOIS Camille

Le 8 avril à Blendecques

1 rue de la barre

✿ LAMBLIN Romy

Le 8 avril à Beuvry

23 chemin des ruelles

✿ DENUNCQ Audrey

Le 18 avril à Blendecques

252 grand'rue

✿ FOVET Maëlle

Le 28 avril à Blendecques

4 rue du 19 mars 1962

✿ BRIDOUX Hugo

Le 7 mai à Blendecques

217 grand'rue

✿ VASSEUR Cordie

Le 11 mai à Blendecques

37 rue de la plaine

✿ PAUCHET Thibaut

Le 22 mai à Auchel

2 rue de la barre

✿ HESDIN Margaux

Le 13 juin à Blendecques

213 grand rue

✿ SANSON Emeric

Le 26 juin à Blendecques

8 rue des carrières

✿ DUMORTIER Adrien

Le 3 juillet à Hazebrouck

1 bis grand'rue

✿ WIDENT Antonin

Le 16 juillet à Blendecques

104 ter grand'rue

✿ MACKEREEL Dylan

Le 22 juillet à Blendecques

41 rue de la place

✿ LORTHIOS Léa

Le 27 juillet à Blendecques

2 ter grand'rue

✿ DOUTREMER Anna

Le 29 juillet à Blendecques

7 chemin de la fontaine

✿ LECIGNE Romain

Le 14 août à Blendecques

27 rue de la place

✿ MASCLET Margaux

Le 24 août à Lille

1 bis chemin des ruelles

✿ BLONDEL Théo

Le 8 octobre à Béthune

22 place du rietz

✿ DERYCKE Candice

le 23 décembre à Beuvry

10 rue de bruchine

✿ FORET Mickaël

Le 28 décembre à

Blendecques

9 chemin des ruelles



Mariages

⊗ **BARBET Vincent**
& **PAUCHET Emilie**
Le 19 avril à Mametz

⊗ **CHINCHILLA Pedro**
& **VERHEYDE Karine**
Le 28 juin à Mametz

⊗ **VANDEBUSSCHE Yves**
& **PAUCHET christine**
Le 5 juillet à Mametz

⊗ **GUILBERT Vincent**
& **LEFEBVRE Alice**
Le 12 juillet à Mametz

⊗ **LE MOING Guillaume**
& **GUILLOIS Sophie**
Le 9 août à Mametz

⊗ **BLOT Gérald**
& **BOURDREL Pamela**
Le 16 août à Mametz

⊗ **GUILBERT Thomas**
& **REANT Hélène**
Le 11 octobre à Wizernes

⊗ **DUCCROCQ Daniel**
& **PRUVOST Catherine**
Le 21 novembre à Mametz

⊗ **GASPART Jean-**
Jacques & GASPART
Isabelle
Le 27 décembre à Mametz

Décès



☞ **LEROY Jules**
Le 14 janvier à Blendecques

☞ **COUSIN épouse**

MARTINEZ Céline
Le 15 février à Boulogne sur
Mer

☞ **CASIER épouse**

DUPLOUY Eliane
Le 15 mars à Aire-sur-la-Lys

☞ **FOULON Raymond**
Le 22 mars à Ault

☞ **BECQUART épouse**

DANEL Cécile
Le 24 mai à Bruay-la-Buissière

☞ **POTTIER épouse**

LECAT Marcelle
Le 8 juin à Mametz

☞ **RISBOURQUE épouse**

COCQUEMPOT Marie
Le 8 juillet à Aire-sur-la-Lys

☞ **ANDRY épouse**

DELVART Léa
Le 7 août à Mametz

☞ **DELAIRE Léon**
Le 8 octobre à Fruges

☞ **DELPLACE épouse**

DELBARRE Rosa
Le 27 octobre à Helfaut

☞ **FAUCON Norbert**
Le 4 novembre à Mametz

☞ **DUFOUR Charles**
Le 5 novembre à Helfaut

☞ **RANCON Jean-claude**
Le 18 novembre à Mametz

☞ **FAUQUEMBERGUE**

Agnès
Le 28 décembre à Helfaut



LES CHATS NOIRS DU MIDI

(CHES CATS NOIRS DU MIDI)

MAMETZ - SEPTEMBRE 1939 : Il semble que ce moment de notre histoire locale ait laissé peu de souvenirs, il est vrai que ce début de conflit pouvait paraître assez morne, faute d'affrontements spectaculaires entre les belligérants et surtout parce qu'on retenait son souffle en attendant une suite imprévisible mais que chacun savait inéluctable et meurtrière. Et pourtant, la vie continuait, tant bien que mal avec un bouleversement certain du train-train habituel.

La déclaration de guerre et la mobilisation générale ont vu, à Mametz comme ailleurs, les hommes en force de l'âge et valides, quitter leur foyer pour gagner leur lieu d'affectation situé, (c'est de bonne guerre pourrait-on dire mais ce serait d'un goût douteux....), assez loin du pays afin de leur éviter la tentation de revenir trop souvent et de perdre le moral.

Par contre, notre paisible village fut traversé, à quelques reprises par des régiments qui avaient laissé loin derrière eux, le soleil méditerranéen pour affronter les brumes du Nord. A cette époque, les congés payés qui venaient juste de naître, n'avaient pas encore habitué les populations aux explorations à l'autre extrémité de l'hexagone et le Midi de la France c'était presque l'étranger.....Le stationnement de ces troupes ne durait qu'une nuit ou deux, le temps de s'apercevoir que ce n'était pas tout à fait simple de se comprendre, même entre français : l'accent méridional et la rapidité d'élocution, il faut s'y faire et notre patois du Pas de Calais en est loin..... Mais, c'était temporaire et, à part le fait que le militaire de passage, s'il était pourvu d'une belle gueule, tentait régulièrement de se faire passer pour un cousin de Tino Rossi auprès des filles, celles-ci n'étaient pas naïves au point de le croire sur parole. C'était donc, en ces premiers mois de conflit, un calme assez relatif qui régnait sur notre petit village.

Le mois d'octobre devait apporter du changement : Un beau matin, le Maire annonça au secrétaire de mairie qu'il fallait organiser le cantonnement d'une section du train des équipages. Le garde-champêtre, Augustin **DUPLOUY**, témoin de la conversation, n'en crut pas ses oreilles. Sur le champ, claudicant comme à son habitude, le képi de guingois et la moustache en bataille, il s'en fut au plus vite, empruntant le sentier « derrière chez La Baisse » annoncer la nouvelle à Mme **BLONDEL** la chef de gare locale qui veillait à la circulation biquotidienne du « Tortillard » qui reliait Aire à Berck.

- Louise, on va devoir loger le train des équipages....Je l'ai entendu dire à la Mairie, aussi je viens vous avertir parce que vous devrez faire de la place pour qu'il puisse stationner.

- Comment faire, se lamenta la pauvre femme, on n'a qu'une voie unique, sauf la voie de secours qui est fort courte et, de plus, en cette saison, elle sert tous les jours à garer les wagons dans lesquels on envoie les betteraves à la sucrerie.

- Oui, c'est vrai, asséna le garde, investi d'une autorité toute nouvelle qu'il s'était octroyée en présence de circonstances imprévues, mais on est en guerre et si vous ne prenez pas les dispositions nécessaires, vous risquez d'être réquisitionnée et, en ce moment, on ne rigole pas avec ça....

Voilà donc notre chef de gare fort tourmentée. Les voies ferrées, ça ne se multiplie pas, même s'il s'agit de l'effort de guerre. Son époux, Jules, rentrant de son travail qui l'obligeait à visiter régulièrement le secteur ferroviaire muni de sa pelle et de sa pioche, eut une idée de génie. On fit venir la cadette des

filles, Claire, qui était la meilleure amie de la fille aînée du Maire et on l'enjoignit d'aller, séance tenante, demander des éclaircissements à sa copine, ce qu'elle fit bien volontiers.

Par chance, le Maire (Fernand **DELMAIRE**, mon père), avait regagné son domicile et les questions de Claire provoquèrent chez lui un de ces énormes éclats de rire qui faisaient partie de sa personnalité. Et il chargea la gamine d'aller au plus vite rassurer Jules et Louise en leur expliquant que le train des équipages n'avait de ferroviaire que son titre, qu'il s'agissait d'un régiment qui voyageait sur la route et que le terrain de la gare de Mametz resterait inviolé, au moins sur sa partie destinée à la circulation du tortillard.

Et, quelques jours plus tard, le village vit arriver un convoi des plus cosmopolite. Il faut bien le reconnaître, ce temps de guerre avait obligé l'armée française, mal préparée, à réquisitionner des véhicules divers et hétéroclites à qui on avait tant bien que mal et en toute urgence donné un air vaguement militaire par quelques applications de peinture de couleur neutre et l'installation de bâches « camouflage ». Ce cortège disparate n'avait, en fait, qu'un dénominateur commun, un insigne en quelque sorte : un chat peint au pochoir sur chaque camion, majestueusement assis sur son derrière, la queue fièrement dressée et les oreilles à l'affût, le tout du plus beau noir. On ne le sut que plus tard, chaque division du « train » était désignée par l'image d'un animal qui était censé lui donner son identité. Les nouveaux arrivants avaient avec leur mascotte tout naturellement trouvé leur appellation contrôlée, et ils étaient désormais baptisés par tous les mametziens « ches cats noirs du midi ».

Le gros du convoi se dirigea vers Aire sur la Lys qui serait sa ville de garnison, Mametz n'ayant à accueillir qu'une partie des effectifs.

Dès l'arrivée du contingent, Officiers, sous-off et hommes de troupe se mirent en devoir de caser leurs véhicules sous les indications du maire et du secrétaire de mairie chargés d'indiquer au mieux la topographie du village. Immédiatement, il fallut se rendre à l'évidence : la priorité des priorités devait être accordée à l'installation des « roulantes » c'est-à-dire des camions qui devaient servir de cuisines et de réserves d'aliments. On n'était pas pour rien des gars du sud-ouest, patrie du cassoulet, du foie gras et des cochonnailles de toutes sortes. Les frites de ce Nord glacial ne pouvaient, en aucun cas devenir le menu quotidien.....Donc, le matériel « de bouche » trouva place dans la cour de la Brasserie **CARLIER-WAGUET** qui présentait tout le confort souhaitable : propre, spacieuse, avec clôture et fermeture et même possibilité de stockage dans les dépendances, c'était parfait. De plus, les propriétaires acceptaient d'héberger le mess des Officiers. La question était réglée et la moitié au moins des effectifs se mit à l'ouvrage pour aménager le matériel, déballer les provisions et débiter l'opération « cuisine ». Ouf !....le principal était réglé.

Le reste du cortège fut logé de ci, de là dans les cours de ferme ou sur les espaces disponibles. A cette époque, il n'en manquait pas encore. Les Officiers se trouvèrent un bureau chez le marchand de vins et des chambres chez Louis **DEBUIRE**, les sous-officiers s'installèrent dans la salle de Mme **DECOURCELLE**, l'ancienne institutrice et la troupe se répartit dans chaque maison qui disposait d'un lit vide, participant ainsi à l'effort de guerre. Et le village de Mametz prit un tout autre aspect auquel on s'habitua assez rapidement.

L'hiver s'annonçait, et, cette année-là, il fut précoce et rigoureux. Nos hôtes habitués à la douceur d'une région méridionale ressentirent durement les effets du vent du nord, du crachin automnal venu de la côte et de la température en baisse constante. D'autant qu'à les entendre, du côté de Toulouse, le soleil brillait sans discontinuer, on ne recevait une averse que sur commande, histoire de faire pousser la récolte. Quant à la neige, seuls les gars venus des bourgades des Hautes Pyrénées savaient à quoi elle ressemblait. Pour nos hommes de troupe, il était donc urgent d'affronter le premier ennemi, le froid. Il commencèrent par y remédier en adaptant leur tenue vestimentaire. L'uniforme qui leur avait été fourni donnait à l'origine quelques signes de fatigue (refrain : on n'était vraiment pas préparés !...). Aussi, les calots se virent

promptement relégués dans les poches et remplacés par le traditionnel béret basque. Sous la capote, s'entassèrent un, deux et même trois pulls disparates. Les épouses restées au logis avaient tout le loisir de tricoter en urgence passe-montagne, gants, genouillères etc...et des sabots furent expédiés étant plus confortables que les bottines d'uniforme. Le résultat fut assez surprenant mais rien ne vint le sanctionner: le Capitaine ne passait la revue que fort rarement et sa venue étant annoncée, ces jours-là chacun faisait un effort. Les autres jours, il n'y avait sur place que deux lieutenants : le lieutenant **COMBALBERT**, frais émoulu de Saint-Cyr et dont l'autorité se révélait assez précaire ne faisait peur à personne ; l'autre, le lieutenant **ANDRE**, était originaire de Lille et, de ce fait, il semblait avoir bien du mal à se faire entendre. Quant aux sous-officiers, ils étaient, comme les hommes, de paisibles civils, amenés sous les drapeaux dans un conflit dont on n'avait encore saisi que très fragmentairement les enjeux et le déroulement.

C'est dire que « les chats noirs du midi » eurent tôt fait de s'installer à Mametz, dans un semblant de vie qu'ils tentèrent de mener sur le modèle de leur vie quotidienne habituelle. Et la population du village cessa bien vite de s'étonner des différences : chez nous on est accueillant et encore plus en période de guerre quand ces pauvres gens sont loin de leur foyer. Et, pour les plus anciens qui ont conservé le souvenir de cette période, c'était curieux d'entendre notre patois répliquer en écho à des interpellations volubiles et quasi incompréhensibles à cause de « l'accent » ; curieux aussi, de voir, sous l'abri des bérets basques, des nez renifler l'odeur de la « bistouille » et faire connaissance avec notre genièvre et la bière fraîchement sortie des tonneaux de la maison Carlier-Waguet, encore toute auréolée de sa mousse blonde.

Et peu à peu, les journées s'animent différemment : la troupe vaquait à ses occupations militaires ou non: l'entretien des camions par l'équipe d'atelier dans laquelle on avait incorporé les mécaniciens du sud-ouest et deux ou trois peintres (André et René, les peintres de Montauban) censés savoir manier le pinceau ; le déchiffrement et la transmission du courrier par quelques éléments plus versés dans les écritures que dans le cambouis ; et surtout, et par-dessus tout, le remplissage des gamelles pour lequel l'ordinaire fourni par le régiment n'était absolument pas à la hauteur, ce qui obligeait bouchers et cuisiniers à tuer sur place cochons, lapins et poulets qu'on accommodait à la mode de Gascogne. Pour meubler les loisirs, qui tenaient une grande place, chacun trouva à s'occuper : les gars issus d'un milieu agricole firent connaissance avec un système de culture bien éloigné de celui pratiqué chez eux : la récolte des betteraves battait son plein et c'était pour eux une découverte que cette racine sucrière propre à notre région, tant dans sa structure que dans son mode d'arrachage et de livraison. Quant à l'élevage, on pouvait trouver là des points de rencontre et de comparaison, voire donner un peu d'aide, histoire de ne pas perdre la main.....

Et surtout, il y avait les « cabarets » qui, pour nos méridionaux étaient des cafés ou des bars, simplement une question de vocabulaire. Ils y firent rapidement connaissance avec la « bistouille » qu'ils adoptèrent avec enthousiasme une fois le premier étonnement passé devant cet amalgame de café, cognac, rhum et genièvre. Pour le reste, pas de problème, vin, pastis et autres spiritueux étant connus de tout l'hexagone. Et les établissements publics de Mametz ; encore nombreux à l'époque, furent le théâtre d'innombrables et acharnées parties de manille ou de belote, coupées par les heures de repas car, la plupart apportaient leur gamelle enrichie selon les jours, les approvisionnements ou le bon vouloir des cuistots, de quelque spécialité fleurant bon l'ail et le vin rouge.

C'est ainsi que nous fîmes, de notre côté, connaissance avec le foie gras (rarement), le boudin séché dans la cheminée et les cochonnailles fumées (car on ne regardait pas à sacrifier un cochon de temps à autre) les pois cassés et quelques autres spécialités encore ignorées de nos commerçants locaux.

Nous eûmes aussi le loisir d'apprécier les belles voix de nos nouveaux amis et un répertoire qui n'avait rien à voir avec notre petit quinquin, ni même celui des chanteurs en vogue car le folklore pyrénéen se révélait à nous dans toute sa splendeur :

..... *MONTAGNES Pyrénées, vous êtes mes amours*
et Les montagnards, les montagnards sont là...

*et.....Se canto, se canto, canto per ma mie...
 et.....O Toulouso.....Moun Toulouso !....
 et.....*

Il faut aussi dire que nous n'avions pas en cantonnement un régiment de moines et quelques relations plus intimes se nouèrent ici et là. Il y eut, en particulier une histoire d'amour entre une brave fille de la rue de la gare et un gars que tous appelaient Dédé (ce qui était en fait, le diminutif de son nom de famille « Daydé »). Et les copains s'en donnèrent à cœur joie. C'est ainsi qu'une nuit au cours de laquelle le galant avait rejoint sa belle en grimpant jusqu'à sa chambre par la fenêtre qui donnait sur le pignon, un mauvais plaisant en tête du groupe de bons copains s'en fut appeler Dédé pour lui dire que le Colonel arrivait et que tous les effectifs devaient se regrouper sur le champ. Notre Dédé, affolé, prit à peine le temps de se rhabiller et il enjamba en vitesse la fenêtre pour atterrir dans une grande cuve d'eau que les amis avaient remplie à ras bords et disposée sous l'axe de descente. Inutile de vous dire que l'histoire fit le tour de la garnison qui en fit des gorges chaudes bien que les intéressés aient eux aussi, pris le parti d'en rire.....

A tour de rôle, nos « occupants » avaient droit à une permission : c'était alors le branle-bas de combat en vue du départ. Tout d'abord, l'opération nettoyage s'avérait indispensable car, il faut l'avouer, la majorité d'entre eux ne manifestait qu'un goût très modéré pour l'eau, surtout en matière d'hygiène. De plus, en ce temps là, il n'était pas encore question d'eau courante et les pompes dans les cours demandaient un gros effort musculaire pour l'approvisionnement des brocs et seaux. Aussi, c'était un peu surprenant de voir nos gars, le jour du départ, briqués et astiqués, dans un uniforme quasi correct. Et on les voyait revenir avec un peu de vague à l'âme et beaucoup de provisions !.....et la ferme intention, pour certains, de se protéger de l'hydrothérapie le plus longtemps possible.

Un petit fait qui fit beaucoup rire : notre « train » se vit, un beau jour, prié d'établir une antenne en Flandre. Nous vîmes partir nos nouveaux amis avec quelques véhicules pour une bourgade dont ils furent bien en peine de prononcer convenablement le nom. Il faut dire que celui-ci est déjà compliqué pour nous qui sommes les voisins, alors, que dire des autres !...Eh oui, les « chats noirs du midi » cantonnaient à **GODWAERSVELDE** !.(essayez donc de prononcer avec l'accent du midi !...)...Une seule solution : La toponymie fut mise de côté et on ne parla, simplement, pendant ces quelques semaines que de : **GOD** !...Et l'un des chauffeurs, nommé **BERNADET**, qui était, paraît-il, une fine gâchette lors des tirs de palombières dans ses landes natales, n'hésitait pas à tracer son itinéraire avec un détour en forêt de Nieppe, histoire d'agrémenter le menu de quelque gibier à poils ou à plumes.

Et ce temps de drôle de guerre eut une fin : Dès l'annonce de l'invasion de la Belgique, dans le plus grand désordre, l'armée française, évacua Mametz, ayant à peine pris le temps de dire un « au revoir » qui, en fait était un adieu !...On sut que la plupart furent faits prisonniers, que le Lieutenant **ANDRE** trouva la mort pendant la déroute, que quelques uns eurent la chance de regagner leurs foyers et notre village vit ses chemins et ses maisons se remplir de la foule des réfugiés : la guerre d'occupation par l'ennemi était commencée.

Pourtant, la page n'était pas entièrement tournée : alors que le Maire essayait de rester calme devant les exigences des armées allemandes et de maintenir l'ordre dans sa commune, il vit, un beau matin, atterrir à sa porte un homme plutôt déguenillé en qui il reconnut Léo, l'un des mécaniciens du « Train des Equipages » qui avait réussi à s'enfuir du convoi de prisonniers qui prenait la route de l'Allemagne. Il n'était pas question de le laisser sans aide, mais comment faire sans mettre en danger toute la population,.....les occupants traquaient les prisonniers évadés sans aucune pitié et les aider engendrait sur le champ, des représailles.

Par chance, le Maire avait des amis fidèles et bien placés : il s'en fut à la sous-préfecture exposer son problème au secrétaire général, M. **BLAIZEL** et un conciliabule auquel vint se joindre le Commissaire de police M. **COULMONT** se tint dans le plus grand secret. Le résultat fut surprenant : comme Augustin

DUPLOUY, le garde-champêtre était terrorisé par les occupants et qu'il n'osait plus exhiber son képi par la faute de quelque mauvais plaisant qui lui avait affirmé qu'il risquait d'être fusillé s'il se montrait ainsi coiffé, Léo fut nommé officiellement garde-champêtre de Mametz. On lui remit un képi, des papiers en règle et on lui intima l'ordre de « la boucler » au maximum car son accent n'était pas tout à fait celui du ch'timi. Et, pendant quelques semaines, notre méridional devint Mametzien à part entière, il était censé être occupé dans les endroits les plus retirés où il ne risquait pas d'être repéré et c'est tout à l'honneur de la population d'avoir fermé les yeux et gardé le silence..... Puis, le calme revenu, il fit part de sa décision d'essayer de regagner ses pénates en tant que vulgaire civil. Il fit ses adieux à ses connaissances et prit la route non sans s'être subrepticement muni de quelques boîtes de conserves que l'épouse du Maire avait soigneusement camouflées au cas où.....Par quelques lignes sur une carte inter-zones son épouse fit part de son retour au foyer et on n'entendit plus parler de Léo le rescapé.....

Sauf que, quelque soixante ans plus tard, l'auteur de ces lignes sentit sa curiosité s'éveiller. Eh oui, on peut être à la fois septuagénaire, appartenir au sexe féminin, s'intéresser au football et en particulier supporter, quand c'est nécessaire, le Racing-Club de Lens et le LOSC.

Or, deux joueurs nordistes portent le patronyme de notre Léo qui s'appelait **CHEYROU**.....et il semblerait que leur physionomie (de vieilles photos pourraient le faire croire) rappellerait celle de notre garde-champêtre d'occasion. Y aurait-il une parenté proche ou lointaine entre l'un et les autres ?.....Hélas, il n'a pas été possible de se renseigner auprès de ces messieurs qui, soit dit en passant, ne semblent pas très « gracieux » car ce n'est pas faute d'avoir essayé. Alors, si parmi les lecteurs quelqu'un de bien placé pouvait, un jour ou l'autre, leur poser la question, cette petite chronique aurait trouvé sa conclusion.

Les années s'écoulèrent et on oublia « les chats noirs du midi », ces hôtes de passage dont on eut peu de nouvelles. Parfois, une carte vint d'un stalag vers l'un ou l'autre des anciens logeurs, une carte postale apporta un souvenir de Perpignan (Jean ARCENS, Quai Nobel) ou de Cerdagne, Roger, un chauffeur-routier de Lavelanet (Hautes-Pyrénées) s'arrêta à Mametz un jour où son itinéraire l'amenait dans le Nord mais il eut du mal à se retrouver. Et Dédé refit tout le chemin vers son ancien cantonnement afin de décider son amie à le suivre dans son sud-ouest où son courage et sa gentillesse trouveraient tout naturellement une place dans son exploitation agricole. Ce fut en pure perte : il y avait les vieux parents qu'on ne pouvait se résoudre à abandonner. L'épisode était clos et chacun reprenait sa route de son côté.

Voilà terminé ce retour en arrière dans lequel j'ai essayé de me remémorer un passage de notre histoire locale à la fois si proche et si lointaine. Hélas, les acteurs ont aujourd'hui presque tous disparu en emportant leurs souvenirs ; nous les plus jeunes n'étions que des gamins et des gamines mais ces années ont représenté pour nous un tel changement dans notre vie paisible que les images reviennent.....et, avec elles, les dires de nos parents que, Dieu merci, nous avons su écouter de temps à autre. Et c'est ainsi que se perpétue la mémoire de notre village. Merci à eux.

Marie-Thérèse **DELMAIRE**

Mai 2003

cette chronique sera éditée dans le prochain numéro de « Histoires de Guerre » du Comité d'Histoire du Haut-Pays de FAUQUEMBERGUES 62560.

QUELQUES ETAPES DE L'HISTOIRE DE CRECQUES

MAMETZ, MARTHES, CRECQUES : les trois fleurons de notre commune ont chacun leur passé propre, un passé fort modeste, certes, et qui n'a pas laissé de traces glorieuses dans l'Histoire de notre région comme certaines de nos voisines. Nous étions pourtant à l'extrême limite du Comté de **FLANDRE**, le dernier bastion des armées de Charles-Quint devant les hommes du Roi de France qui occupaient Théroouanne. Alors, pourquoi ne pas nous pencher sur autrefois, et, si vous le voulez bien, cette année, parcourir les pages que nous avons pu rassembler sur les premiers pas de notre village de CRECQUES.

Avant de devenir définitivement CRECQUES, notre petit coin de terre s'appelait Kersecka, Kerseck, Crezecques, Chréseques, Cresques, au gré de l'inspiration des différents écrivains. D'où vient ce nom : certains l'ont attribué au mot germanique : Kéricko, pays des créquiers, pruniers demi-sauvages qu'on trouvait dans la région mais il n'est pas impensable que ce mot ait une origine celtique. Nous laisserons aux étymologistes le soin d'en discuter.

C'est au début du 12^{ème} siècle qu'apparaît pour la première fois, le nom de Crecques, dans un cartulaire de l'église de Théroouanne qui fait mention d'un Seigneur de Crecques à propos de l'Abbaye de Saint-Augustin-les-Théroouanne. En effet, le 22 novembre 1148 : « Le Pape Eugène III confirme les donations faites à l'Abbaye de Saint-Augustin-les-Théroouanne, en présence de Milon Ier, évêque de Théroouanne, par Robert de Cresecques, sa femme et ses fils ».

Cette même famille qui prétendait descendre des châtelains de Bourbourg, serait également fondatrice du prieuré de Saint-André de Witternesse. D'après la tradition, un **Pierre de CRESECQUES** fut compagnon de Godefroy de Bouillon lors de la première Croisade. Son corps fut ramené en France et inhumé à Witternesse. Vers 1190, on trouve **Anselme**, sire de **CRESECQUES** et son épouse, Dame Marie. Ils étaient bannerets, ce qui veut dire qu'ils possédaient un nombre suffisant de vassaux pour les conduire à l'armée du Roi.

Ils eurent deux fils. Le premier **GUILLAUME** était chevalier du comte de Flandre en 1214. Le second, **ROBERT** sire de Cresecques était, en 1200, l'un des hommes du conseil de **BAUDUIN** de Flandre dans un conflit qui opposait la ville de Saint Omer et l'Abbaye de saint Bertin. Ce seigneur, par une charte donnée en son château de Cresecques au mois de juillet 1202 fonda le prieuré de Saint-André en la Paroisse de Witternesse avec l'approbation de **LAMBERT**, évêque de Théroouanne. Il céda, en 1210, à l'Abbaye de Saint-Augustin, ses droits sur la paroisse de **MARTEQUE**, aujourd'hui Marthes et ceux de pêche sur le cours de la Lys. Mathilde, son épouse, avec qui il avait pris alliance en 1190, était fille de **Gilbert D'AIRE**, sénéchal du comte de Flandre et d'une dame nommée Cassine, elle lui apporta le fief de Maugré à Witternesse.

De cette alliance naîtront plusieurs fils : **Robert II**, chevalier, son successeur, Pierre qui sera Prévôt de Saint-Pierre d'Aire, Guillaume et Gilbert qui prendront part aux croisades où Guillaume trouvera la mort et une fille Béatrix qui épousera Renaut de Picquigny.

Robert II étant mort en 1223, **Anselme II** son frère lui succède. Marié à Béatrix, fille d'Arnould II comte de Guines, leur fils, **Robert III** sire de Cresecques, sénéchal de Jérusalem y fut tué le 18 décembre 1269.

Le successeur, **Robert IV** sera excommunié en 1275 par Henri des MURS évêque de Théroouanne, pour détournement malicieux de la rivière qui baignait l'Abbaye de Saint-Augustin. Il est surtout connu par trois arrêts transcrits aux Olims pour les années 1306-1308-1317 qui nous font connaître qu'en raison de sa folie et de ses prodigalités, le roi avait fait défense de passer contrat avec lui.

Le fils de Robert IV, **JEAN** sire de Crescques, épousera Jeanne de **FONTAINES** et leur fils, Eustache, écuyer puis chevalier sera fait prisonnier des anglais en l'an 1349. Libéré par Edouard III dont il était admis à la table, il reprendra pourtant du service contre celui-ci.

Robert V, fils de Jean, sire de Crescques, seigneur de Long, Long-Pré, Warcheville, épousera Marguerite de Poix. Le 22 février 1374, il recevra du roi la somme de cent livres parisis pour services rendus. En 1392, il doit payer au receveur du Baillage d'Aire, le droit d'aide dû pour son fief de Crescques en raison du mariage de la duchesse Guienne, fille aînée du duc de Bourgogne.

Leur descendant, **Robert VI** sire de Crescques, seigneur de Long, Long-Pré, Martainville et Warcheville et autres lieux, eut pour épouse, Léonore le **JUELLE**, dame de Jumelle, Warlincourt, Graincourt et Hardival. Il paie relief en 1403 au receveur d'Aire, pour sa terre de Crescques.

Leur fils, **Guillaume II**, dit le Bon, leur succède. Il reçoit quittance le 17 janvier 1444 pour les droits dûs à l'occasion du décès de Baubrel, prieur de Saint-André. Il prend alliance avec Marie de **HARCOURT**, dame de Lamay, sœur de Jacques de **HARCOURT**, tous deux issus au 8^{ème} degré du roi Saint Louis. Philippe de **HARCOURT**, baron de Montgommery et seigneur de Noyelle-sur-la-Mer est premier chambellan du Roi. **CHARLES VII** leur octroya 500 livres dans son testament daté du 13 octobre 1414.

Jean II, leur fils épousera Bonne de **FROMESSENT**, fille de David, Seigneur de **CLARQUES** et autres lieux et de Marie de **CALONNE**, dame de la **MOTTE WARNECQ**, et c'est **Jeanne**, leur fille qui héritera des grands biens de la famille de Fromessent. Comme elle est très jeune à la mort de ses parents c'est Jean de **FROMESSENT** son oncle qui paya en 1452 en son nom, le relief de la terre de Crescques. Devenue dame de **FROMESSENT**, **CLARQUES**, **CONTES** et **AIX EN ISSART** par la mort de son oncle, elle épousera Jean de Croix, Seigneur de **ROEULX**.

La terre de Crescques étant passée sous tutelle des seigneurs de Roeux, ainsi disparut la famille de Crescques qui avait laissé de grands souvenirs par ses libéralités, ses alliances et ses vertus chevaleresques. Quant au château, nul ne sait l'époque et les circonstances de sa disparition. Il faut attendre la fin du 17^{ème} et le début du 18^{ème} siècle pour retrouver la trace de Henri-Antoine **LE CARLIER**, conseiller au Conseil d'Artois et sieur de Crescques.

Ayant livré à votre curiosité ce que j'ai pu recueillir sur les féodaux de Crescques, je ne peux résister à la tentation de continuer ce tour d'horizon par ce que j'ai également pu trouver sur le Clergé (il ne nous restera que le Tiers-Etat pour une autre année) .

LA PAROISSE DE CRECQUES

En 1500, Crescques dépend du Doyenné de **BOMY** et du diocèse de **BOULOGNE**. La liste des curés qui ont administré la paroisse s'établit comme suit (d'après le « Petit Saint Nicolas d'Ecques de 1905) :

- en 1668, M. de **POIX**,
- de 1669 à 1679, M. **FALD** qui mourra à Crescques en 1679 et dont le corps sera inhumé dans l'église.
- de 1679 à 1687, M. **PICOLIN**,
- de 1687 à 1691, M. Gilles **BLANDUIN**,
- de 1691 à 1694, M. Pierre-Michel **DE HURTEVENT** qui meurt à Crescques le 10 août 1694 et qui sera également inhumé dans l'église.
- en 1694, M. Marc Antoine **VINCENT** décédé le 8 juin 1700 sera aussi inhumé dans l'église ainsi que ses successeurs,
- 1705 à 1745, M. **LAMORY**
- 1745 à 1756, M. Philippe **PARIN**,
- 1756 à 1767, on trouve M. Jean-Baptiste **MAHIEU** ,
- de 1767 à 1791, M. A. **CLEUET**.

Avec la période révolutionnaire, arrive M. Jean-Baptiste **CUVILLON** qui ne reste à Crecques que quelques mois. Lui succède M. **BERTIN**, déjà curé de Mametz et qui, le 8 avril 1792 s'intitule Curé de Mametz et de Crecques. C'est le moment où les curés qui n'ont pas prêté le serment requis par les pouvoirs publics sont obligés de se cacher.

Que se passa t'il dans la paroisse : on ne le sait pas. M. **CLEUET** y revint en 1797 bénir le mariage de Nicolas **PARENT** et de Marie-Jeanne **LARIDAN**. La petite histoire raconte qu'un prêtre non assermenté, M. **HERMANT** restait caché à Rebecques et qu'il y disait la messe la nuit. Il aurait également officié dans la cave de la ferme Vanbremeersch à Crecques et, pour éviter les recherches de la maréchaussée, il se trouvait obligé de se camoufler dans les bois touffus avoisinant Rebecques mais je n'ai pas réussi à trouver dans les textes ou dans les dires des anciens aucune confirmation de ces faits.

En 1802, après le Concordat, la paroisse de Crecques est reliée à celle de Rebecques et confiée à M. **ALLOY** jusqu'en septembre 1808. Puis vinrent M. **GUILLEBERT** et ensuite M. **CAYEUX** qui meurt en 1821. Dès 1822, date à laquelle les trois villages ne forment plus qu'une commune, le spirituel de Crecques est assuré par les curés de Mametz : MM. **DANNEL**, **CAMPAGNE**, **CUVILLIEZ**, **LAGACHE**, **TURPIN** et **DELION** (la liste en a été faite voici quelques années dans un précédent bulletin municipal.).

C'est en 1868 que Crecques, qui vient de bâtir un presbytère avec ses propres ressources fut séparé de Mametz et confié à M. l'Abbé **DUSAUTOIR**, l'érection définitive de la localité en paroisse datant du 24 juillet 1872. Les pasteurs successifs seront : MM. **DUPONT**, **LEMORT**, **DELAYEN**, **BELLENGUEZ** et **DAMIDE**.

Par la suite, Crecques se vit rattachée à **REBECQUES** avant que les regroupements de paroisses ne mettent fin à tous ces bouleversements. Mais, dans un passé récent le presbytère put accueillir des pasteurs déchargés de paroisses mais encore bien actifs : nous nous souvenons du bref séjour de l'Abbé Engrand, de la bonhomie du Père Landre, le berger des abeilles et, aujourd'hui, l'Abbé Sement est toujours sur la brèche avec son inaltérable bonne humeur ce qui lui vaut la gratitude et l'amitié de tous.

Et, avant de terminer ce tour d'horizon, visionnons encore quelques flasches :

-En 1904, le conseil de fabrique de **CRECQUES** se composait ainsi :

Curé : M. **BELLENGUEZ**, Maire : M. Emile **BOURDREL**, Président du Bureau : M. Edouard **FAUCON**, membres du conseil : MM. Henri **DEHESTRU** et Louis **BOUTON**.

Chantre titulaire : M. Jules **AUDENARD**

Chantres amateurs : MM. Louis **WACQUEZ** et Gustave **MAMETZ**

Chanteuse : Mme Vve **GUILLEMAND**

Sonneur : M. Henri **THUILLIEZ**

Chaisière : Mme Vve **BECART**

Reine de Sainte Anne : Mme **COCQUEMPOT**

Pour l'oriflamme du Sacré-Cœur : M. Paul **FLAMENT**

Enfants de Chœur : Jules **BOURDREL**, Louis **TETART**, Ovide **WACQUEZ** et Alphonse **FLAMENT**.

Et , antérieurement aux deux dernières guerres

- **Ont servi la France en 1870,**

- Zéphir **DUBIEZ**, (tué), Alexandre **MASSET** (mort en Prusse)
- A. **LEMAITRE**, L. **FILBIEN**, J. **DUBIEZ**, N. **DELMAIRE**, S. **DELRUE**, A. **DEHESTRU**, E. **FAUCON**, A. **BERTOUT**, Auguste **LEMAITRE**.

Voici que se termine notre rendez-vous annuel sur les ailes de notre petite histoire locale. J'espère vous avoir fait passer un moment agréable (et studieux) et je vous dis « à l'an prochain » (si Dieu le veut).

Marie-Thérèse DELMAIRE (décembre 2003)

CRECQUES-MAMETZ
INAUGURATION DU MONUMENT AUX MORTS
(Extrait de l'ÉCHO DE LA LYS du 7 juillet 1921)

Le Hameau de **CRECQUES** inaugurerait dimanche, le monument élevé à la mémoire de ses enfants, morts pour la Patrie. La cérémonie revêtit tout l'éclat que comportait cette glorification et rien n'avait été négligé, **CRECQUES** a d'ailleurs largement payé son tribut par la perte de vingt des siens.

Le service solennel célébré à leur intention a eu lieu à 11 heures et Monsieur l'Abbé **SANNIER**, curé de la paroisse prononça une allocution qui émut la nombreuse assistance ; à l'issue de la Messe eut lieu, au milieu du plus grand recueillement, la bénédiction de la pierre commémorative.

L'après-midi était consacré à l'inauguration officielle.

Le cortège était composé de groupes d'enfants et de jeunes filles richement costumées représentant la France, Jeanne d'Arc, l'Alsace-Lorraine ainsi que des sociétés locales et des communes voisines. Il se forma à l'entrée du village dont il parcourut les rues parfaitement décorées.

La musique de l'Institution Sainte Marie en faisait partie et agrémentait la marche. Sur l'estrade réservée, près du monument élevé face à la route départementale, prennent place M. **SALOME**, adjoint au Maire d'Aire, remplaçant M. **DELBENDE**, empêché, M. **LAPOUILLE**, conseiller d'arrondissement, M. **PRUVOST**, maire de Mametz, M. **FRUCHART**, président de l'association des mutilés, M. l'Abbé **BELLENGUEZ**, professeur de rhétorique à Sainte Marie.

Après l'exécution d'une fantaisie musicale fort goûtée, un groupe de petits garçons et petites filles récite une poésie de circonstance « **L'ÉTERNEL SOUVENIR** » et chante un chœur patriotique : « **HYMNE A LA PATRIE** », suivi du couplet des enfants de « **LA MARSEILLAISE** » : Nous entrerons dans la carrière..... sous l'habile direction de M. **DURIEZ**, instituteur.

Une poésie « **ALSACE** » est ensuite récitée, d'une manière impeccable par le groupe de jeunes filles costumées : Melles **DENUNCQ**, **PETTE** et **MAY**.

Le chœur patriotique « **SON NOM** » chanté par des jeunes filles vêtues de blanc et porteuses de couronnes a beaucoup plu à l'assistance.

Puis s'ouvre la série des discours par M. **PRUVOST**, Maire, **FRUCHART**, **SOLI**, sous-Lieutenant du pénitencier du Fort-Gassion à Aire, **SALOME** et l'Abbé **BELLINGUEZ**.

Les orateurs rendent tous un vibrant hommage aux vaillants soldats tombés pour le salut de la France et leurs paroles, qui sont écoutées avec attention, remuent tous les cœurs. La musique du Collège donne ensuite un beau concert et est longuement applaudie par la foule qui l'entoure.

Pour terminer, on ne peut que féliciter les dévoués organisateurs de la fête, en tous points réussie.

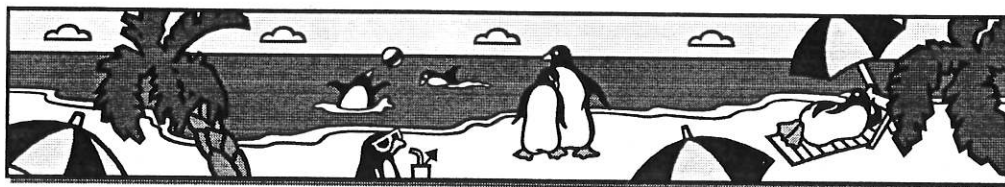
(souvenirs retrouvés par Marie-Thérèse DELMAIRE)



MAMETZ: Commerces, Artisans & Services

ALEXANDE Gérard	<i>Chauffagiste</i>	7 rue de la place	03.21.39.14.80
ALEXANDRE Francis	<i>Menuisier</i>	9 rue de la place	03.21.39.13.09
AUTO ECOLE CHRISTELLE		82B grand'rue	03.21.38.79.91
BERNARD Luc	<i>Médecin</i>	2 rue Saint-Honoré	03.21.95.51.44
BRASSERIE DU CHÂTEAU DE MAMETZ		32 rue du moulin	03.21.12.61.61
CABINET MB SOLEIL Maryvonne BATARD	<i>Conseillère en gestion de patrimoine</i>	89A grand'rue	03.21.12.92.34
CAFE LOTO CHARLET		58 grand'rue	03.21.39.27.06
CAMPING DE L'ETANG		23 rue du stade	
CAMPING DU CHÂTEAU DE MAMETZ		32 rue du moulin	03.21.39.05.26
CAMPING LE MOULIN DE MAMETZ		35 rue du moulin	03.21.39.78.75
COHELIN Nadège et Frédéric	<i>Boulangier - Pâtissier</i>	39 grand'rue	03.21.39.84.63
CORDIER Céline	<i>Masseur Kinésithérapeute</i>	15 rue du moulin	03.21.39.13.59
CORINNE COIFF'	<i>Salon de coiffure</i>	7 rue du moulin	03.21.39.40.00
DAVROUT Dominique	<i>Horticulteur</i>	98 grand'rue	03.21.39.07.31
DELATTRE Jean-Pierre	<i>Cycles Motoculture</i>	32 grand'rue	03.21.95.80.97
DELEHEDDE Brigitte et Bernard	<i>Vente de produits à la ferme</i>	4rue Saint-Honoré	03.21.95.89.40
DELRUE Nadia	<i>Epicerie Tabac</i>	237 grand'rue	06.66.82.36.08

Calendrier des fêtes 2004



★ JANVIER ★



<u>Samedi 3</u>	Salle du Millénium	VŒUX DU MAIRE à 19 heures
<u>Samedi 10</u>	local	VERRE DE L'AMITIE Association Canine de Mametz
<u>Dimanche 18</u>	Salle Charlet	CONCOURS DE CARTES
<u>Samedi 24</u>	Salle du Millénium	LOTO Foyer Rural de Mametz
<u>Vendredi 30</u>	Salle paroissiale	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Carabiniers de Mametz



★ FEVRIER ★

<u>Dimanche 1</u>	Salle du Millénium	CONCOURS DE CARTES Club du 3 ^{ème} âge
<u>Samedi 7</u>	Salle du Millénium	THÉÂTRE au profit du C.C.A.S.
<u>Samedi 14</u>	Salle du Millénium	CONCOURS DE CARTES Ecole de Mametz

★ MARS ★



<u>Samedi 13</u>	Salle du Millénium	RALLYE CARTO Carabiniers de Mametz
<u>Mardi 16</u>	Salle du Millénium	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Club du 3 ^{ème} âge
<u>Samedi 20</u>	Salle du Millénium	LOTO Entente Sportive Mametz Rebecques

Samedi 27

OUVERTURE DE LA PÊCHE EN RIVIÈRE

Samedi 27

Salle du Millénium

REPAS DANSANT

Mametz Gym Form'



☆ AVRIL ☆

Samedi 17

local

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Association Canine de Mametz

Vendredi 30

Salle de Rebecques

COUSCOUS

Entente Sportive Mametz Rebecques

☆ MAI ☆



Dimanche 2

Salle du Millénium

REMISE DES DIPLÔMES
AUX MÉDAILLÉS

Dimanche 2

GEAI DE MAMETZ

Dimanche 2

TIR INTER SOCIÉTÉS

Carabiniers de Mametz

Dimanche 2

Brasserie le Régencia

REPAS DU GEAI à 20 heures

Samedi 8

Crecques

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE

Samedi 8

Salle du Millénium

BANQUET ACPG-CATM-TOE Veuves

Mardi 11

Salle Charlet

REPAS DU CLUB DU 3^{ème} AGE

Samedi 15

Salle du Millénium

REPAS SPECTACLE VARIÉTÉS

Association Canine de Mametz

Jeudi 20

GEAI DE MARTHES

Jeudi 20

TIR INTER SOCIÉTÉS & REPAS

Carabiniers de Marthes

Dimanche 30

GEAI DE CRECQUES

Dimanche 30

TIR INTER SOCIÉTÉS

REMISE DES TROPHÉS

Carabiniers de Crecques



☆ JUIN ☆

<u>Samedi 5</u>	Stade A. Delannoy	TOURNOI JEUNES A. DELANNOY
<u>Samedi 5</u> & <u>Dimanche 6</u>		FÊTE NATIONALE DE LA PÊCHE
<u>Dimanche 6</u>	Mairie	REMISE DES MÉDAILLES DE LA FAMILLE FRANÇAISE
<u>Samedi 12</u>	Salle du Millénium	FÊTE DE L'ÉCOLE
<u>Vendredi 18</u>	Mairie	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Mametz Gym Form'
<u>Dimanche 20</u>		BROCANTE
<u>Lundi 21</u>	Brasserie Le Régencia	FÊTE DE LA MUSIQUE à partir de 17 heures

☆ JUILLET ☆



<u>Dimanche 4</u>		CONCOURS DE PÊCHE EN RIVIÈRE
<u>Mardi 13</u>	Salle du Millénium	BAL POPULAIRE & FEU D'ARTIFICES
<u>Mercredi 14</u>		FÊTE NATIONALE Animations pour les enfants
<u>Mercredi 14</u>		CONCOURS DE TIR Carabiniers de Crecques
<u>Samedi 24</u> & <u>Dimanche 25</u>	Stade A. Delannoy	FÊTE DU FOOTBALL



☆ AOÛT ☆

<u>Samedi 7</u> & <u>Dimanche 8</u>		ENDURO DE LA CARPE au profit d'œuvres caritatives
<u>Samedi 7</u> & <u>Dimanche 8</u>	Stade A. Delannoy	TOURNOI DE FOOTBALL A & B Entente Sportive Mametz Rebecques

★ SEPTEMBRE ★



Dimanche 5

DUCASSE DE MARTHES

Dimanche 5

APÉRITIF & VENTE DE PÂTISSERIES
Paroisse de Marthes

Samedi 11

Salle Charlet

COUSCOUS

Samedi 11

OUVERTURE EN TRUITES RIVIÈRE
SECTEUR DE MAMETZ
La Truite Mametzienne

Dimanche 12

DUCASSE DE MAMETZ

Dimanche 12

Brasserie Le Régencia

MOULES FRITES à partir de 20 heures

Samedi 18

OUVERTURE EN TRUITES RIVIÈRE
SECTEUR DE CRECQUES
La Truite Mametzienne

Dimanche 19

DUCASSE DE CRECQUES



★ OCTOBRE ★

Dimanche 3

Salle du Millénium

BANQUET DES AÎNES

Samedi 16

Salle Charlet

SOIRÉE FAMILIALE
La truite Mametzienne & La Sauvagine

Dimanche 17

Salle du Millénium

EXPOSITION D'ŒUVRES D'ARTISTES
LOCAUX « LES COULEURS DU TEMPS »

Mardi 19

Salle du Millénium

VERRE DE L'AMITIÉ
Club du 3^{ème} Âge

★ NOVEMBRE ★



Samedi 6

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Carabiniers de Crecques

Jeudi 11

Crecques

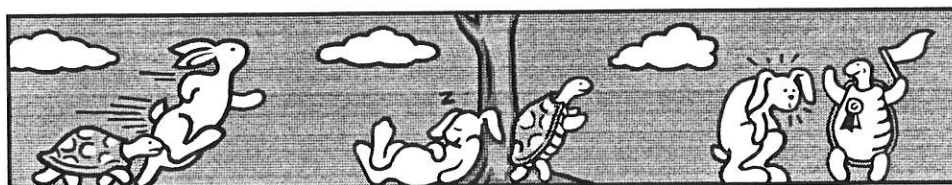
ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE
REMISE DE MÉDAILLES

<u>Jeudi 11</u>	Salle du Millénum	BANQUET ACPG-CATM-T0E Veuves
<u>Samedi 13</u>	Salle paroissiale	CONCOURS DE TIR Carabiniers de Mametz
<u>Vendredi 19</u>	Mairie	CALENDRIER DES FÊTES 2005
<u>Samedi 20</u>	Salle du Millénum	MOULES FRITES Entente Sportive Mametz Rebecques
<u>Samedi 27</u>	Salle du Millénum	LOTO Anciens Combattants



★ DECEMBRE ★

<u>Vendredi 3</u>	Salle Charlet	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE La Truite Mametzienne
<u>Samedi 11</u>	Salle du Millénum	ARBRE DE NOËL DE L'ÉCOLE
<u>Jeudi 16</u>	Salle du Millénum	ARBRE DE NOËL COMMUNAL
<u>Samedi 18</u>	Salle du Millénum	ARBRE DE NOËL & CONCOURS DE CARTES Entente Sportive Mametz Rebecques



à votre service

Mairie de Mametz

☎ 03.21.39.07.05
Fax : 03.21.93.56.87
e-mail : mairie.mametz@wanadoo.fr
<http://membres.lycos.fr/mametz>

Ouverte :

- ✓ du lundi au vendredi
- ✓ de 10h à 12h et de 14h à 18h
- ✓ le samedi de 9h à 12h

Syndicat des Eaux et d'Assainissement ☎ 03.21.39.28.90

Informations touristiques et associatives ☎ 03.21.12.10.12

Permanences Maire et Adjoint :

- **Monsieur DELMAIRE**, Maire reçoit les mardi, jeudi, vendredi de 16h30 à 18h, le samedi matin à partir de 10 heures.
- **Monsieur DECOBERT**, 1^{er} Adjoint reçoit le mercredi de 17h à 18h30.
- **Monsieur HESDIN**, Adjoint reçoit le samedi de 11h à 12h.

Horaires de l'école : 8h45-11h45 et 13h45-16h45

Règlement de la Cantine Municipale :

- Pour la cantine, les tickets sont à prendre à l'avance auprès de Madame Douillet, régisseur de recettes tous les lundis de 17 à 18 heures. Il ne sera pas délivré de ticket de cantine pendant l'heure du repas.
- Pour pouvoir prendre le repas, les tickets devront être remis **impérativement** la veille avant 12 heures à l'instituteur. Pour les repas du lundi, le ticket doit être remis, dernier délai, le vendredi midi.
- Tout ticket remis est considéré comme utilisé. Les repas devant être commandés la veille.
- Pour la garderie, les tickets sont à prendre auprès de Madame Douillet. En aucun cas, les régisseurs ne peuvent tenir la comptabilité des tickets de vos enfants.

Prix du repas :

Pour les élèves des écoles maternelles et primaires, le prix du repas est fixé à 2,70 euros.

Garderie :

Horaires de la garderie : le matin à partir de 7h30, le soir jusqu'à 18h30.

Tarifs : 0,50 euros la ½ heure ; 1,30 euros pour 1 heure 30.

Collecte sélective : ramassage le mercredi.

Ordures ménagères : ramassage le lundi

COMMUNIQUÉ

Avis aux nouveaux habitants :

Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en Mairie munis du Livret de Famille, de la Carte Nationale d'Identité, des Carnets de Vaccination des enfants.

Inscriptions sur les listes électorales :


Il est rappelé qu'au terme de l'article L.9 du Code Electoral, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire. Les personnes remplissant les conditions pour être électeurs et qui ne seraient pas inscrites sur les listes électorales pour quelques raisons que ce soit ou qui ont changé de domicile ou de résidence, doivent demander leur inscription. Les mametziens qui ont changé de domicile à l'intérieur de la Commune sont priés de le signaler en Mairie. Les demandes d'inscriptions seront reçues dans les Mairies toute l'année et jusqu'au 31 décembre. Les électeurs déjà inscrits sur les listes électorales n'ont aucune formalité à accomplir s'ils n'ont pas changé de domicile.


Recensement :


Les jeunes gens et les jeunes filles doivent se présenter obligatoirement en Mairie avec le livret de famille des parents dans le mois de leur **seizième anniversaire** pour se faire recenser.


PERMANENCES

 **Assistante Sociale du Département :** 3^{ème} jeudi du mois de 14h à 16h en Mairie de Mametz

 **Caisse d'Allocations Familiales de Calais :**
Permanence administrative en Mairie d'Aire-sur-la-Lys le 1^{er} et 4^{ème} vendredi du mois de 14h à 16h.
Pour contacter une assistante sociale, téléphoner à la CAF de Longuenesse au 03.21.98.52.66

 **Caisse de Mutualité Sociale Agricole d'Arras :**
Une équipe administrative vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (le vendredi fermeture à 16h) à Aire-sur-la-Lys à la résidence de l'Arsenal – Boulevard de la manutention. 03.21.38.95.40 ou 03.21.38.95.41

 **Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Calais :**
Un agent d'accueil est en Mairie de Théroüanne le lundi entre 14h30 et 16h15.
Permanence au C.C.A.S. d'Aire-sur-la-Lys le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 11h45.

 **Demandeur d'emploi :** Pour s'inscrire ou se réinscrire comme demandeur d'emploi dans le Pas-de-Calais, téléphoner au 0811 01 01 62.



A propos de l'accès Internet ADSL

Nombre de mametziens nous ont interrogés afin de savoir s'ils pouvaient se raccorder à l'ADSL. Un courrier a été envoyé à France Télécom et nous vous communiquons ci-dessous la réponse.

« Monsieur le Maire,

Votre courrier en date du 22 novembre 2003 faisant l'objet de la desserte de certains quartiers et rues de votre commune en matière d'équipements ADSL a retenu toute mon attention.

Pour votre information et répondre à vos questions, je vous précise qu'en effet, trois conditions sont nécessaires pour qu'un client puisse disposer d'un accès aux nouvelles technologies de l'ADSL :

- La commune de résidence doit être rattachée à un ou plusieurs commutateurs de France Telecom équipés eux-mêmes de multiplexeurs DSLAM permettant l'accès à l'ADSL.
- La distance du commutateur au lieu de résidence ne doit pas excéder 4 km.
- L'affaiblissement de la ligne téléphonique du client doit également satisfaire à certaines contraintes techniques (il doit être inférieur ou égal à 70 db).

Ces informations vous montrent en conséquence qu'une partie des habitants de votre commune ne pourront pas dans l'immédiat bénéficier de ce service Internet Haut Débit compte tenu des deux derniers paramètres précédemment cités.

Aujourd'hui, Mametz est en effet rattachée à notre commutateur d'Aire-sur-la-Lys qui est ouvert aux nouvelles technologies ADSL depuis novembre 2001.

A ce jour, une partie en effet de vos administrés ne sont pas raccordable à l'ADSL compte tenu d'un taux d'affaiblissement trop important de nos lignes téléphoniques pour les raisons expliquées ci-dessus. Votre commune se situe dans ce que nous appelons « une zone d'ombre ».

Néanmoins, je vous informe que la Direction Régionale France Telecom Nord, Pas-de-Calais s'engage dans une démarche volontariste pour que chacun puisse accéder à l'Internet Haut Débit et contribuera à la mise en place progressive dès 2004 de nouvelles générations de matériel permettant d'augmenter la portée de ces lignes ainsi que de solutions alternatives afin de satisfaire l'accès ADSL des clients situés dans ces zones d'ombre.

J'ai d'ores et déjà pris acte bien entendu de votre démarche et ne manquerai pas de vous tenir informé des résultats de nos études de desserte de ces zones d'ombre compte tenu de toutes les évolutions techniques que je viens de vous mentionner.

Je reste bien entendu à votre disposition et vous remercie de la confiance que vous témoignez à France Telecom et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguées. »

*Madame la Directrice de l'Agence Régionale Ventes et Services
Dominique Minjot*



Information au public

Direction Départementale de l'Équipement du Pas-de-Calais
Service Habitat - Bureau Politique de l'Habitat
Cellule Conseil Information Logement (C.C.I.L.)
100, avenue Winston Churchill - SP 7 - 62022 ARRAS cedex

◆ Renseignements par téléphone et visites :

Du lundi au jeudi de 8 H 30 à 11 H 45 et de 13 H 00 à 16 h 45
le vendredi de 8 H 30 à 11 H 45 et de 13 H 00 à 16 H 00
Tél : 03 21 22 99 16 - Fax : 03 21 55 01 49

La Cellule Conseil Information Logement se tient à la disposition du public pour l'informer et le conseiller sur les problèmes repris dans les rubriques ci-dessous :

Rapports locatifs :

- Contrats de location, baux verbaux, lois et décrets
- Loyers et charges
- Dépôt de garantie
- États des lieux
- Droits et obligations (locataires et propriétaires)
- Locations libres (meublés, saisonniers, etc...)
- Copropriété
- Conventonnement
- Cautionnement
- Expulsions, Fond de Solidarité Logement (F.S.L.)
- Procédures judiciaires
- Secrétariat de la Commission Départementale de Conciliation (C.D.C.)*

Autres thèmes :

- Accession à la propriété (renseignements sur les différents prêts)
- Financement
- Calculs d'Allocation Logement (A.L.) et d'Aide Personnalisée au Logement (A.P.L.), à titre indicatif
- Contrats de construction et de vente
- Subventions, primes octroyées par l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (A.N.A.H.)

* La Commission Départementale de Conciliation propose gratuitement au locataire et au propriétaire la possibilité de résoudre, à l'amiable, les litiges relatifs à l'état des lieux, au dépôt de garantie, aux réparations et charges locatives et aux augmentations de loyers estimés sous-évalués lors du renouvellement du contrat de location (Article 188 de la loi S.R.U. du 13-12-2000).



Le service de proximité du régime général
- 26 Centres d'Information et de Traitement Retraite
- Plus de 600 points d'accueil

NORD
PAS DE CALAIS
SOMME
AISNE
OISE

Pour faciliter votre retraite,
la CRAM Nord-Picardie

vous informe, vous conseille,
calcule et paie les retraites des salariés du privé

- Au plus tard à 58 ans : faites le point sur votre carrière avec votre conseiller retraite
 - 6 mois avant la date de votre retraite : déposez votre demande
- ➔ Deux étapes indispensables avec un seul interlocuteur, principalement sur rendez-vous :

VOTRE CONSEILLER RETRAITE

Patrick BAERT
Téléphone : 06 08 97 89 49

Point d'accueil le plus proche de chez vous

C C A S 9 BOULEVARD DU GENERAL DE GAULLE 62120 AIRE SUR LA LYS

CITR SAINT OMER

PASSAGE DU CHATEAU CPAM 62500 SAINT OMER ☎ 03 21 46 59 00

Pour connaître l'ensemble de nos points d'accueil, consultez notre site